



**institut universitaire**  
graduate institute  
**d'études du développement**  
of development studies

# Itinéraires

## Précarité et exclusion à Genève : une face cachée de la Suisse – Réalise (1984-2000)

Mathieu LEWERER et Christophe DUNAND

Notes et travaux n° 59

ITINÉRAIRES  
Notes et Travaux  
n° 59

**PRÉCARITÉ ET EXCLUSION  
À GENÈVE :  
UNE FACE CACHÉE DE LA SUISSE**

**Intervention de *Réalise* (1984-2000)**

Mathieu LEWERER  
Christophe DUNAND

© IUED, août 2001

FS 12.–

INSTITUT UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT  
Service des publications  
Case postale 136 – CH-1211 GENÈVE 21  
<http://www.iued.unige.ch> – [publications@iued.unige.ch](mailto:publications@iued.unige.ch)



## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACES – DEUX REGARDS SUR LA FACE CACHÉE DE LA PRÉCARITÉ	
La terre est devenue un immense Monopoly...	5
La crise de la société salariale et l'innovation sociale	7
INTRODUCTION	9
LES STAGIAIRES DE <i>RÉALISE</i>	
OU L'ÉVOLUTION DE L'EXCLUSION À GENÈVE	13
Populations visées par l'action de <i>Réalise</i>	13
Catégories d'exclus selon Serge Paugam	13
Evolution du contexte socio-économique, de la lutte contre l'exclusion et des publics accueillis à <i>Réalise</i> (1984-2000)	18
<i>Trois étapes pertinentes</i>	18
1984-1989 : les années « avant la crise »	19
1990-1997 : fin brutale d'une longue période de prospérité	22
1998-... : le chômage baisse, la précarité évolue	25
Quelques enseignements pour un bilan	29
<i>Extension des difficultés d'ordre sociosanitaire</i>	29
<i>Evolution et effets des dispositifs de traitement du chômage et de l'exclusion</i>	31
<i>Evolution du public accueilli à <i>Réalise</i></i>	32
CONCLUSION	33
BIBLIOGRAPHIE	35



## PRÉFACES DEUX REGARDS SUR LA FACE CACHÉE DE LA PRÉCARITÉ

### La terre est devenue un immense Monopoly...

Toutes les statistiques le confirment : depuis vingt-cinq ans jamais les inégalités sociales et de revenu n'ont été si importantes dans le monde. Malgré une croissance globale soutenue, en particulier pendant les années 90, jamais les riches n'ont été si riches et jamais l'écart qui les sépare de ceux qui « n'ont pas » n'a été si grand. En d'autres termes, l'enrichissement général profite d'abord à ceux qui sont déjà favorisés et relativement peu, sinon pas du tout, à ceux qui n'avaient déjà pas grand-chose. Cette tendance se vérifie non seulement à l'échelle de la planète, entre pays riches et pays pauvres, mais également à l'intérieur de chaque pays, qu'il soit riche ou qu'il soit pauvre. La terre est devenue un immense Monopoly où chacun, pourvu qu'il possède de l'argent, peut acheter et vendre à sa guise. Les retraites, la santé, l'école, les trains, l'eau, l'air pur : aujourd'hui tout se vend et tout s'achète. Plus rien ne résiste à ce raz-de-marée qui emporte tout sur son passage. Partout l'Etat, garant de l'équité, sinon même de l'égalité des chances, est en recul. De plus en plus seul, livré à lui-même, l'homme doit faire face à un monde de compétition féroce dans lequel on lui demande chaque jour de gagner. Mais à ce jeu, comme dans tous les jeux, il y a des gagnants et il y a des perdants. Au grand jeu de la vie, quand on perd on se fragilise. Peu à peu on devient « précaire ». Et si l'on perd trop souvent, si tout simplement ce combat est au-delà de ses forces, alors on s'exclut. On est exclu ! Comme dans un mauvais rêve : « C'est fini pour vous ! Vous avez été trop mauvais, vous n'avez plus le droit de jouer ! » C'est l'envers du décor, la face cachée de cet immense bouleversement que l'on appelle la « mondialisation ». Côté pile, les marchés financiers et les firmes multinationales qui font la pluie et le beau temps sur l'économie mondiale. De ce côté-là, seul le profit compte. Côté face, ceux dont la vie dépend des humeurs des « marchés » – concept anonyme qui permet de ne pas donner de nom à ceux qui prennent les décisions – et dont le travail peut disparaître du jour au lendemain sans qu'ils ne puissent même savoir pourquoi. Pour ceux-là, la vie, la survie, est un combat quotidien sur lequel ils n'ont que peu – ou pas – de prise.

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas un phénomène marginal. Il s'agit d'un processus massif qui touche des populations innombrables, au Nord comme au Sud. Si ce phénomène a pris une telle ampleur, c'est d'abord parce que sous l'effet de l'idéologie néolibérale en vogue depuis les années 80, les mentalités ont changé. Le principe même de solidarité sur lequel ont été construits depuis plus d'un siècle en Europe les systèmes sociaux sont aujourd'hui remis en cause. Progressivement l'idée d'une sécurité sociale collective laisse place à la satisfaction de besoins individuels au nom de la liberté de chacun et de son sens des responsabilités. L'Amérique triomphe. Les mots « précarité », « marginalisation », « exclusion » se banalisent. Comme une fatalité contre laquelle il ne sert plus à rien de protester.

Il suffit de se promener dans les rues de n'importe quelle grande ville d'Europe pour constater les effets désastreux des grandes restructurations de l'économie mondiale sur les catégories sociales les plus fragiles. Jamais depuis la fin de la dernière guerre mondiale il n'y a eu autant de personnes vivant dans la grande précarité, exclues, jetées sur le trottoir comme un produit devenu inutile et dont la société ne sait plus quoi faire. Leur détresse est l'autre côté du miroir de nos sociétés qui chaque jour étalent un peu plus leur richesse croissante.

Même à Genève, pourtant l'une des villes les plus riches du monde, on estime dans le milieu des travailleurs sociaux qu'il y aurait de 20'000 à 30'000 personnes vivant dans un état de précarité : personnes âgées aux ressources limitées, chômeurs de longue durée, travailleurs non déclarés et donc sans papiers, jeunes sans réelles qualifications qui « galèrent », etc. Parce qu'elles doivent trouver chaque jour des solutions pour survivre, ces personnes sont, plus que d'autres, vulnérables. Et parce que vulnérables, elles sont plus exposées – les jeunes en

*particulier – à des comportements à risque (abus d'alcool et de tabac, usage de drogues illicites, violence contre soi-même ou contre les autres, etc.).*

*Car la précarité est le résultat d'un enchaînement d'événements et d'expériences qui débouchent sur des situations de fragilisation économique, sociale et familiale. On peut la définir comme un état d'instabilité sociale caractérisé par « l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales et de jouir de leurs droits fondamentaux. Elle conduit à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible »<sup>1</sup>. En ce sens la précarité est un processus global qui rencontre des trajectoires individuelles.*

*Depuis 1984, l'association Réalise est à Genève l'un des outils les plus dynamiques d'une politique de réinsertion de ceux qui pour une raison ou une autre – les histoires de vie – se sont retrouvés « marginalisés » ou « exclus ». En dix-sept années, plus de 1000 personnes ont bénéficié des prestations de l'association. Il fallait cette immense expérience de terrain pour pouvoir poser un regard lucide sur une réalité sociale trop souvent ignorée. En lisant l'étude qui nous est proposée, on a l'impression de regarder un remake en noir et blanc d'un film américain des années 30, celles de la grande dépression économique. Des images d'hommes et de femmes errant sans but dans les rues, fuyant le regard des autres qui les renvoie à leur « incapacité » à avoir un travail stable, accablés par l'angoisse du lendemain, ayant même bien souvent perdu la force de se révolter. Des images que l'on croyait appartenir au passé. Car l'analyse des dossiers des bénéficiaires des prestations de Réalise montre – mieux que tout discours – la montée de la précarité et sa lente transformation en un phénomène de fond. En mettant sous la lumière de leurs projecteurs une réalité trop souvent dissimulée, les auteurs nous invitent à partager leur constat : la précarité et l'exclusion existent à Genève. Et si contrairement à d'autres villes européennes elles n'ont pas pris de proportions considérables, elles n'en demeurent pas moins un phénomène qui invite à ne pas les considérer avec indifférence. En publiant cette étude, Réalise montre que son travail n'est pas seulement un travail de réinsertion sociale, c'est aussi une lutte quotidienne contre le silence et l'indifférence, ces poisons mortels qui plus que toute autre attitude conduisent ceux qui en sont les victimes au désespoir.*

Jean-Daniel RAINHORN  
Professeur à l'Université de Hanoi  
Chercheur à l'IUED

---

<sup>1</sup> Wresinski J., *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*, coll. Journal officiel, Paris, 1981.

## La crise de la société salariale et l'innovation sociale

*Nous réalisons seulement maintenant que la persistance du chômage durant une décennie n'était qu'un signe avant-coureur d'une profonde mutation sociale. En fait, la crise qui a secoué notre société ces dernières années était à la fois la cause et l'effet d'une restructuration économique et sociale. Même si aujourd'hui le chômage est en grande partie résorbé en Suisse et un peu partout en Europe, la transformation de l'organisation sociale perdure. Elle se manifeste en particulier dans l'altération des rapports de travail entre employeurs et salariés. Ainsi, par exemple, l'emploi « typique » – donc stable, régi par des règles contractuelles à long terme – cède peu à peu sa place aux nouvelles formes de travail, précaires, juridiquement peu ou pas réglementées. Nous assistons à la remise en question de la « centralité de l'emploi », qui a constitué pendant longtemps le fondement de l'insertion et de l'identité sociales des personnes dans la société salariale.*

*Parallèlement, il est apparu que le chômage et la précarité sont étroitement liés à l'exclusion et à la pauvreté. Les enquêtes nous ont montré que l'exclusion est souvent le résultat d'un cumul de facteurs socio-économiques et psychologiques, dont le chômage qui, combiné avec un cadre familial instable, un manque de qualifications professionnelles, des difficultés relationnelles ou simplement de la malchance, aboutit à la marginalisation et à la « désaffiliation » sociales. En effet, la perte de l'emploi entraîne l'isolement social, le divorce, des problèmes de santé et, d'une manière plus générale, l'appauvrissement du réseau relationnel. Autrement dit, elle correspond souvent à la perte de l'existence sociale.*

*Le chômage, l'exclusion et la pauvreté forment ensemble un « triptyque vicieux » qui dépasse la question de l'emploi, posée exclusivement en termes économiques. Les principales catégories sociales concernées par la marginalisation, qui peut rapidement basculer dans l'exclusion, sont les personnes âgées, les familles monoparentales (surtout les femmes seules avec enfants), les chômeurs de longue durée, les handicapés, les invalides, les jeunes sans formation professionnelle ou à la recherche d'un premier emploi, les clandestins, dont on parle ouvertement mais à qui on ne confère aucun droit à l'existence légale, et, enfin, divers marginaux relevant du « quart-monde » (toxicomanes, alcooliques, « cas sociaux »). Les services sociaux apportent certes de nombreux correctifs au système contaminé par une vision néolibérale, mais, face aux multiples formes de la pauvreté moderne, la protection sociale reste lacunaire. Confronté dans ces conditions aux nouveaux défis sociaux, le filet social patiemment mis en place par l'Etat-providence semble singulièrement troué.*

*La notion de pauvreté se trouve au cœur même des mutations sociales. Or, la pauvreté est un phénomène complexe et difficile à cerner. On s'est rendu compte qu'au-delà d'une perception classique de la pauvreté (manque de moyens pécuniaires), de nouvelles formes de pauvreté apparaissent qui traversent toutes les couches sociales. Par exemple, la « nouvelle pauvreté » est la conséquence de la précarisation du travail et de l'insécurité du revenu. Elle est liée au niveau d'éducation, à la situation familiale, aux conditions de logement ou au comportement de consommation (endettement). Cette forme de pauvreté peut toucher aussi bien les ouvriers et les employés que les cadres...*

*Décrire cette situation aujourd'hui, c'est décrire l'évidence. Pourtant, dix ans de tergiversations, d'incompréhensions, de débats souvent virulents ont caché la réalité à la majorité tant des chercheurs que des politiciens, qui se sont davantage penchés sur l'explication conjoncturelle du chômage que sur les transformations sociales à long terme.*



*L'expérience de Réalise s'imprime sur cette toile de fond de mutations. Elle a tenté de répondre, à sa manière, aux nouveaux défis sociaux et humains, souvent dramatiques. Or, il fallait la ténacité et l'intelligence de cette petite association pour rompre avec les idées reçues, innover, se mettre à l'écoute des personnes qu'elle a prises en charge, aller à contre-courant des normes et des règlements, et être ainsi en avance sur son temps. Elle a apparemment réussi pour le moment, mais la bataille n'est jamais gagnée pour toujours.*

Andrès NOVEMBER  
Professeur à l'IUED

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions Jean-Daniel Rainhorn et Andrès November pour leur relecture critique de ce texte et pour la rédaction d'une préface.

## INTRODUCTION

La fin du deuxième millénaire s'est traduite par une modification importante de la structure des inégalités sociales dans le monde. Les Trente Glorieuses avaient mené à un système dans lequel le fossé le plus frappant entre les riches et les pauvres séparait le Nord et le Sud. Avec la restructuration de l'économie des pays industrialisés et la croissance du chômage, dans un contexte d'accélération de la mondialisation néolibérale, le nombre de citoyens des pays du Nord à se retrouver pauvres et souvent désaffiliés<sup>2</sup> a fortement augmenté. La division entre pays riches et pays pauvres, qui a dominé les réflexions sur le développement, doit s'élargir à une division qui oppose les nantis et les pauvres ou précaires, au sein de chaque pays.

Les enjeux pour un institut tel que l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) suivent cette évolution. Ainsi, les problèmes d'exclusion dans les pays riches, avec l'ensemble des questions qu'ils posent, en particulier en matière de cohésion sociale, rejoignent le « défi social du développement », programme de recherche prioritaire de l'IUED.

La mise à l'écart du monde professionnel et ses effets sociaux n'est toutefois pas la première forme d'exclusion abordée par l'IUED. Depuis les années 80, l'Institut s'est intéressé aux problèmes de développement dans les régions périphériques de montagne en Suisse. La problématique du chômage et de l'exclusion sociale, plus urbaine, n'est qu'une nouvelle dimension de l'approche des problèmes de développement en Suisse et dans les pays riches.

Il est intéressant de relever qu'à un niveau plus opérationnel, dans la mise en place de projets et de programmes de lutte contre l'exclusion, les connaissances accumulées par la coopération internationale au développement sont fortes de nombreuses expériences pertinentes pour tenter de répondre aux nouveaux problèmes sociaux émergeant dans les pays riches. La mise en place de structures de microcrédit, les méthodes de gestion par projet, les méthodes participatives (communautaires) en sont quelques exemples parmi les plus significatifs. C'est donc autant sur le plan théorique que sur le plan opérationnel que le champ du développement a rejoint le champ de l'action sociale, entendue au sens le plus large. Du reste, on remarquera qu'un nombre important d'anciens cadres de la coopération internationale au développement s'investissent aujourd'hui dans le champ général de la lutte contre les formes d'exclusion dans les pays riches.

Au moment où, en Suisse, le taux de chômage est passé sous la barre psychologique des 2 % sur le plan national, nombreux sont les décideurs et citoyens à penser que le pays, suite à un ajustement structurel, se retrouverait dans une conjoncture identique à celle des années 80. Le texte qui suit illustre a contrario quelques-unes des modifications importantes du marché helvétique du travail survenues ces vingt dernières années, des politiques publiques mises en œuvre dans les domaines qui nous intéressent, ainsi que les effets sociaux qui les accompagnent.

Le taux de croissance, puis de décroissance, du chômage a été en effet très fort en Suisse au cours des années 90, certainement le plus élevé des pays industrialisés dans les dernières décennies. Quantitativement, le chômage recule aujourd'hui, mais la

---

<sup>2</sup> Cf. à ce titre l'excellente analyse développée par Robert Castel dans *La métamorphose de la question sociale : une chronique du salariat*, coll. L'Espace du politique, Paris : Fayard, 1995.

structure du marché de l'emploi a fortement évolué dans l'intervalle, en particulier à cause de l'accélération de la tertiarisation de l'économie genevoise (-22,5 % d'emplois dans le secteur secondaire entre 1991 et 1998<sup>3</sup>). Déjà de nouvelles formes d'exclusion – ou tout au moins de précarité – émergent. Les conditions de travail au sein du salariat sont de plus en plus précaires (contrats à court terme, accroissement des exigences des employeurs, stress croissant, etc.) et les écarts de salaires en forte augmentation. De nombreuses personnes anciennement au chômage ont opté pour un statut d'indépendant, au revenu bien souvent très volatil. Les emplois très mal rémunérés et les revenus faibles de nombre de ces derniers ont mené à la réémergence à Genève d'une catégorie sociale très marginale au cours des années 80 : les *working poor*. Ce tableau ne serait pas complet sans rappeler ce que la décroissance actuelle du chômage ne montre pas : la proportion de chômeurs de longue durée (plus d'un an), qui est passée de 3,4 % du total des chômeurs recensés en 1989 à 36,5 % en 1999<sup>4</sup>.

Il semble donc faux de penser que la crise des années 90 n'aura été qu'une « mauvaise passe ». L'économie genevoise et le marché local du travail se sont profondément modifiés au cours de la dernière décennie, de manière convergente avec les autres centres économiques du pays et d'Europe. Au-delà des spécificités locales, l'économie genevoise est ainsi aujourd'hui plus tertiarisée, plus ouverte sur l'extérieur, les conditions de travail plus incertaines, la compétition plus forte, etc., qu'au début des années 80.

Le présent document s'attache à montrer, à travers l'expérience de terrain d'une association, quelle a été l'évolution des profils des personnes exclues du marché du travail à Genève entre 1984 et 2000. L'association *Réalise*, créée en 1984, est devenue une des organisations de référence dans le canton pour la prise en charge et l'action en faveur de la réinsertion des personnes en difficulté.

---

<sup>3</sup> Clerc Bernard *et al.*, *La précarité : une réalité genevoise*, publication de l'Hospice Général, Genève, avril 2001, pp. 25-28 ; voir aussi Chancellerie d'Etat, *Pas de dépendance sociale mais une indépendance économique*, Genève : République et Canton de Genève, décembre 2000.

<sup>4</sup> Chancellerie d'Etat, *op. cit.*, p. 43.

### Encadré 1 – Présentation de l'association *Réalise*

#### *But et moyen d'action*

*Réalise* est une association privée, sans but lucratif, fondée en 1984 à Genève à l'instigation d'un groupe de citoyens actifs dans le domaine de l'action sociale. Selon ses statuts, *Réalise* se fixe pour objectif principal « d'aider les personnes en difficulté à retrouver un sens à leur vie et des liens sociaux ». Son action se centre sur l'exclusion professionnelle et ses effets de marginalisation, sur le plan tant individuel que collectif. *Réalise* s'adresse à des personnes connaissant des difficultés résultant d'une exclusion prolongée du marché de l'emploi, ou en voie de marginalisation vis-à-vis de celui-ci. Elle offre à ces personnes des perspectives de formation et des prestations de remise au travail rémunérées, à durée déterminée et avec accompagnement socioprofessionnel, dans le cadre de différentes structures qu'elle veut aussi proches que possible du modèle de l'entreprise traditionnelle. Elle entend utiliser le rapprochement ainsi créé de l'économique et du social comme moyen de prévenir les risques de marginalisation découlant de l'exclusion du monde professionnel, et pour favoriser des trajectoires de réinsertion au sein de celui-ci.

#### *Structures et activités*

*Réalise* développe actuellement trois programmes pour atteindre ses objectifs : *Rapid Service*, *Ateliers Service* et *Communauté Service*. *Rapid Service* et *Ateliers Service*, créés respectivement en 1984 et 1990, sont deux entreprises de réinsertion actives sur le marché, dans les divers secteurs du transport de textiles d'occasion, des déménagements, du nettoyage, du jardinage et de l'entretien de places de jeux pour la première, de l'adressage, de la mise sous film, du conditionnement ainsi que de la remise en état et de la revente de matériel informatique pour la seconde. *Communauté Service* est un programme d'emploi temporaire collectif fédéral (PETF) mis en place en 1993. Pour cette raison, il s'adresse en exclusivité, à la différence des deux autres structures, à des chômeurs de longue durée, au sens de la loi fédérale, et ses activités sont réalisées en dehors du marché. *Communauté Service* propose ses services aux associations et collectivités publiques dans les domaines de l'entretien d'espaces naturels et de la remise en état de textiles d'occasion, cette dernière activité en collaboration étroite avec la Croix-Rouge genevoise.

#### *Résultats*

En dix-sept ans d'activité, plus de 1000 personnes ont bénéficié à des titres divers des prestations mises en place par *Réalise*. A la fin de l'année 2000, l'association propose 60 places de stage de remise au travail dans le cadre de ses différents programmes, encadrées par 15 collaborateurs réguliers. Le taux d'autofinancement des activités de l'association (toutes structures confondues) dépasse les 50 % en 2000. Le reste des activités développées par l'association est couvert par des subventions publiques et des dons.

*Pour plus d'information : <[www.realise.ch](http://www.realise.ch)>.*

Durant ces dix-sept années de travail de terrain, l'expérience accumulée au sein de l'association est importante. Il nous a semblé intéressant de l'analyser pour tenter de percevoir les évolutions durant ce laps de temps des profils des personnes exclues et, plus largement, pour illustrer la face cachée de l'opulence apparente de Genève et de la Suisse en général. Cela d'autant plus que de telles études sont encore rares, rareté certainement due au fait que la crise des années 90 a été très brusque dans le pays et que ses origines restent, aujourd'hui encore, largement à analyser. La forte augmentation du nombre de personnes en difficulté a obligé les organisations à but social à décupler leurs activités, quand au même moment la crise des finances des collectivités locales, l'échec des politiques sociales en place et leur mise en cause dans les sphères politiques ont réduit et complexifié l'accès des institutions aux sources de financements publics. Cette conjoncture laisse peu de temps aux associations à but social engagées sur le terrain pour capitaliser et diffuser leurs expériences. La rencontre entre les auteurs, Christophe Dunand, directeur de l'association *Réalise*, ancien chargé de programme à l'IUED et actuellement chargé d'enseignement dans cet institut, et Mathieu Lewerer, sociologue, chercheur à l'Université de Neuchâtel et en mission de service civil au sein de *Réalise*, a mené à un important travail d'analyse historique dont ce document représente un premier volet. La mission, dont ce texte rend compte des principaux résultats, consistait à évaluer la congruence entre

l'évolution des prestations mises en place par l'association depuis 1984 et celle des populations qui en sont bénéficiaires, au regard des transformations concomitantes des situations et problématiques de l'exclusion à Genève. Il ne s'agissait ainsi pas tant, à ce stade, de mettre en évidence les mécanismes socio-économiques qui déterminent les processus d'exclusion, que de mettre à jour, dans un premier temps, l'évolution des formes d'exclusion qui en résultent dans le contexte spécifiquement genevois.

Cette étude de cas s'inscrit ainsi dans un cadre bien particulier : le canton de Genève. Toutefois, à partir du terrain, l'analyse tente à plusieurs reprises de montrer en quoi les expériences et réflexions ont souvent une portée qui dépasse le cadre local. L'exclusion du marché de l'emploi est une des formes d'exclusion possibles, dominante dans les sociétés riches. Ailleurs, d'autres associations s'engagent face à d'autres types d'exclusion, en défendant des valeurs et en appliquant des méthodes très proches de celles de l'association *Réalise*. Au-delà des expériences concrètes de la coopération au développement, qui alimentent la réflexion et l'action pour répondre aux problèmes mentionnés plus haut, l'expérience de *Réalise* illustre donc aussi le rôle central du secteur associatif, au Nord comme au Sud, dans la prise en charge des problèmes sociaux.

En définitive, la problématique abordée dans cette analyse espère ainsi inciter le lecteur à prêter intérêt au rôle – certes modeste et concret – d'une ONG (organisation non gouvernementale) genevoise active dans la lutte contre l'exclusion, qui a beaucoup appris de ses sœurs du Sud.

## LES STAGIAIRES DE RÉALISE OU L'ÉVOLUTION DE L'EXCLUSION À GENÈVE

### Populations visées par l'action de *Réalise*

Selon ses statuts, *Réalise* s'adresse à toutes les populations exclues du marché du travail, sans autre critère de distinction, et travaille depuis son origine en partenariat étroit avec les services sociaux cantonaux œuvrant dans le domaine. Les profils des populations bénéficiaires des prestations mises en œuvre par l'association depuis 1984 sont par conséquent étroitement associés à l'évolution correspondante des situations d'exclusion à l'échelle du canton, comme à celle des politiques, des dispositifs, des institutions et autres mesures mises en place en vue de combattre cette dernière. Il nous est donc apparu pertinent de présenter les changements constatés dans les profils des stagiaires accueillis à *Réalise* depuis 1984 en parallèle, d'une part, avec l'évolution plus générale qui caractérise le marché de l'emploi et ses marges dans le canton et, d'autre part, avec celle des mesures institutionnelles développées dans le domaine sur la période considérée<sup>5</sup>.

Pour caractériser les profils des personnes accueillies à *Réalise* et pour appuyer notre propos, nous nous sommes inspirés par ailleurs de la typologie des situations d'exclusion dans la société française élaborée par Serge Paugam, typologie que nous présentons en préambule dans les lignes suivantes.

### Catégories d'exclus selon Serge Paugam

Serge Paugam, à partir d'observations réalisées tout d'abord dans le cadre d'une étude sociologique sur les publics des services sociaux en Bretagne<sup>6</sup>, puis auprès de personnes prises en charge dans le dispositif du revenu minimum d'insertion (RMI)<sup>7</sup> français, propose de dissocier trois catégories de populations en situation d'exclusion, différenciées premièrement selon leur rapport au marché de l'emploi et, deuxièmement, selon leurs relations avec les services d'action sociale et, plus généralement, selon l'intensité de leurs liens sociaux. Le schéma qui suit permet de visualiser ces trois catégories en fonction de leur position sur les deux dimensions retenues par l'auteur.

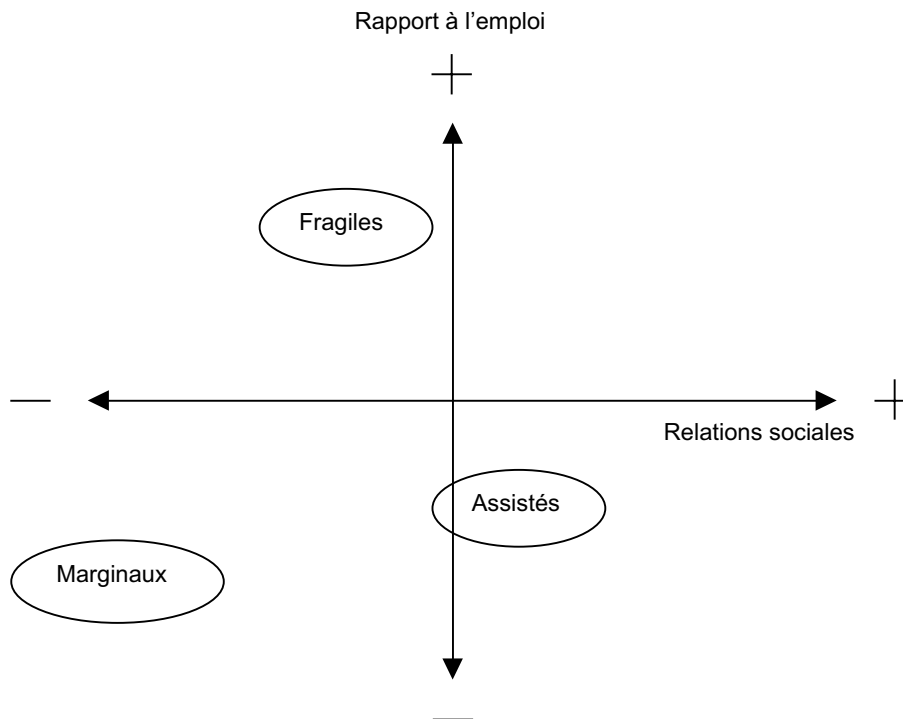
---

<sup>5</sup> Cf. ci-dessous « Evolution du contexte socio-économique, de la lutte contre l'exclusion et des publics accueillis à *Réalise* (1984-2000) » (pp. 18-29).

<sup>6</sup> Paugam Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, coll. Sociologies, Paris : Presses Universitaires de France, 1991.

<sup>7</sup> Paugam Serge, *La société française et ses pauvres : l'expérience du revenu minimum d'insertion*, coll. Recherches politiques, Paris : Presses Universitaires de France, 1993.

### Schéma 1 – Catégories d'exclus selon Serge Paugam



La première catégorie définie par l'auteur, les *fragiles*, concerne des personnes dont le lien avec le travail est étroit. Ces dernières accordent une grande importance à leur retour à l'emploi et présentent, plus généralement, un niveau d'« employabilité » que l'on peut qualifier de relativement élevé<sup>8</sup>. Les *fragiles* sont ainsi des individus qui

<sup>8</sup> Le concept d'« employabilité » a été défini classiquement comme « l'espérance objective ou la probabilité plus ou moins élevée que peut avoir une personne à la recherche d'un emploi d'en trouver un » (Ledrut Raymond, *Sociologie du chômage*, Paris : Presses Universitaires de France, 1966, p. 68). Cette conception statistique ou probabiliste de l'employabilité se distingue, aux yeux de l'auteur, du concept de « vulnérabilité » au chômage, défini comme la probabilité d'entrer au chômage au sein d'un groupe donné pendant une période précise. Les concepts de vulnérabilité au chômage et d'employabilité ont été conçus pour rendre compte de la sélectivité du chômage, autrement dit, de l'impact différentiel du phénomène sur les différents groupes sociaux, tant du point de vue des flux d'entrée au chômage (mesurés par la vulnérabilité au chômage) que des sorties du chômage (en fonction du taux d'employabilité). Il est utile de rappeler que ces concepts ont été forgés en 1966, dans un contexte où la situation structurelle sur le marché de l'emploi était caractérisée par une pénurie de main-d'œuvre plutôt que par un excédent de celle-ci. L'explosion du phénomène du chômage et du sous-emploi depuis le milieu des années 70 dans la majeure partie de l'Europe a depuis lors conduit à une large redéfinition de ces concepts. Il en résulte aujourd'hui une multitude de conceptions et d'usages de l'employabilité, sur lesquels nous ne nous étendrons pas ici (pour une revue critique des différentes positions dans la littérature concernant la notion d'employabilité, cf. par exemple Gazier Bernard, « L'employabilité : brève radiographie d'un concept en mutation », *Sociologie du travail*, vol. 32, n° 4, 1990, pp. 575-584). Pour notre part, nous employons ici la notion d'employabilité dans son sens classique d'employabilité « individuelle », mesurée généralement par le niveau de formation atteint et les expériences professionnelles antérieures de la personne. D'autres variables déterminant l'employabilité individuelle sont mentionnées dans la littérature, par exemple l'âge, le sexe, l'étendue et la composition du réseau sociofamilial, l'intensité de la recherche d'emploi, les compétences sociales, etc. Cf. par exemple à ce propos Benoît-Guilbot Odile, « La recherche d'emploi : stratégies, qualification

disposent d'un niveau de formation initial et/ou d'une expérience professionnelle le plus souvent appréciables et qui font la connaissance depuis peu des statuts administratifs infériorisés : emplois précaires, chômage, stages et formations en alternance, « petits boulots », préretraite, etc. Parce que leur situation actuelle constitue à leurs yeux un échec, ces personnes présentent bien souvent une forte réduction des liens sociofamiliaux et un repli sur soi, découlant directement de l'intériorisation de leur nouvelle condition<sup>9</sup> : les *fragiles* sont sous le coup de l'épreuve que représente leur situation et ont bien souvent des difficultés à assumer leur échec (dénier de réalité). Les relations qu'ils entretiennent avec les professionnels chargés de leur porter assistance sont généralement épisodiques et difficiles, car ils témoignent d'une nette volonté de ne pas être assimilés aux clientèles traditionnelles de l'assistance (« Les assistés, c'est les autres »). Pour eux, le passage auprès des services sociaux est une expérience humiliante, car il leur renvoie l'image de leur propre échec. Cela explique qu'ils entretiennent le plus souvent des relations distantes avec les professionnels chargés de leur porter secours.

#### Encadré 2 – Un exemple de fragilité : Maxime

C'est deux ans avant son début de stage à *Réalise* qu'une cassure se produit dans le parcours de Maxime. Jusqu'alors, il avait eu une vie sans histoire, suivi les cours de l'École de commerce et travaillé plusieurs années comme employé de bureau dans une société de la place.

Pour des raisons dont il ne parlera pas, un jour Maxime a craqué et a fait un séjour en hôpital psychiatrique. Très réticent devant les offres des assistants sociaux, il finit tout de même par accepter de venir visiter *Réalise* dans l'éventualité d'un stage de réinsertion. Le cadre d'entreprise, bien différent de celui des services sociaux, lui convient et il est admis comme stagiaire. Durant de nombreuses semaines il peine à s'intégrer au groupe des stagiaires ; il fuit tout contact et s'enferme dans sa timidité.

Au fil des mois, grâce à la qualité de son travail, à sa ponctualité exemplaire et à son ancienneté dans l'entreprise, il prend de l'assurance, acquiert la reconnaissance des autres et parvient à développer finalement d'excellentes relations avec ses collègues et les encadrants. Après quatorze mois, la sortie du stage devient envisageable.

Plusieurs tentatives de travail à l'extérieur échouent après deux ou trois jours d'essai. Maxime, déstabilisé par un nouvel environnement et par une organisation différente du travail, perd tous ses moyens. Sa capacité de travail est réelle, mais ne peut être effective que dans un cadre approprié. En collaboration avec le réseau de la réinsertion, *Réalise* lui trouve une place à temps partiel dans un cadre bienveillant. Aux dernières nouvelles, Maxime est toujours en poste.

Les *assistés* constituent une population qui se distingue des *fragiles* d'abord de par l'importance du traitement social dont elle fait l'objet. Alors que les *fragiles* se situent pour ainsi dire en amont des dispositifs d'assistance et cherchent à limiter au minimum leurs relations avec les services sociaux, les assistés connaissent au contraire une intervention sociale lourde et régulière. Ils se sont éloignés depuis longtemps du marché de l'emploi, voire, pour certains, ne l'ont jamais connu<sup>10</sup>. On peut parler en ce

---

scolaire ou professionnelle et "qualification sociale" », *Sociologie du travail*, vol. 32, n° 4, 1990, pp. 491-506.

<sup>9</sup> Vincent de Gaulejac propose une analyse intéressante des phénomènes psychologiques et identitaires qui accompagnent la mobilité des individus dans la structure sociale, et leur impact sur d'autres plans de l'existence, que cette mobilité soit ascendante (promotion à des positions plus élevées dans la hiérarchie sociale) ou descendante (« descension » sociale, cas qui nous préoccupe présentement). Cf. Gaulejac Vincent (de), *La névrose de classe : trajectoires sociales et conflit d'identité*, coll. Rencontres dialectiques, Paris : Hommes et Groupes, 1987.

<sup>10</sup> C'est, par exemple, le cas encore assez répandu aujourd'hui des femmes anciennement au foyer, qui pour certaines n'ont parfois jamais fait auparavant l'expérience d'autres sphères sociales que la vie



qui les concerne d'une déconnexion de la référence à l'emploi et d'une installation progressive dans le statut et l'identité d'assisté<sup>11</sup>. On constate effectivement chez un grand nombre d'entre eux une autojustification de leur situation, une rationalisation de leur condition d'assisté : prenant conscience de l'importance de leur éloignement du marché de l'emploi et des faibles chances dont ils disposent pour le retrouver dans le futur, ils parlent souvent de l'assistance comme d'un droit, leur étant offert pour trouver un équilibre dans leur vie quotidienne, et dont ils ne pourraient se passer. De fait, ils paraissent manifestement avoir réaménagé leur vie en tenant compte des contraintes imposées par leur exclusion de l'emploi et leur prise en charge durable par les services sociaux.

### Encadré 3 – Une longue carrière à l'assistance : Amélie

Après des années de galère dans la drogue, de suivi social et médical, une longue cure de désintoxication avec de multiples rechutes, Amélie avait finalement réussi le sevrage de la méthadone et un apprentissage de commerce. Une page noire semblait alors tournée : Amélie obtint un travail agréable, un appartement, et trouva un compagnon qui est rapidement devenu le père de ses enfants. Pourtant, lorsque des soucis financiers ont commencé à peser sur ce bonheur, Amélie a rechuté et a recommencé à s'injecter de l'héroïne. Son compagnon l'a quittée, ses enfants ont été placés dans une institution spécialisée et elle s'est retrouvée à nouveau à l'assistance publique et en cure de désintoxication avec un suivi médical.

Amélie veut revoir ses enfants, ce qui implique qu'elle sorte à nouveau de la toxicomanie et qu'elle retrouve une vie autonome. C'est la raison pour laquelle elle s'est adressée à *Réalise* : « Il faut que je me remette dans le coup, que je reprenne un rythme de vie normal. » Ensuite, ce sera un appartement, puis la fin de la cure de méthadone. Elle veut réussir tout cela avant de reprendre sa vie de famille : « Je sais bien qu'il me faudra des mois, peut-être des années, pour rattraper mes conneries. »

Les *marginiaux*, enfin, représentent des populations qui se situent en aval des dispositifs d'action sociale. Serge Paugam parle à leur égard d'une situation d'infra-intervention d'assistance : « La protection sociale dont elles bénéficient ressemble à un filet de repêchage tendu par le centre communal d'action sociale ou les associations caritatives distribuant des aides financières ponctuelles d'un montant peu élevé ou des avantages en nature. »<sup>12</sup> Les marginaux cumulent en effet de nombreux handicaps : éloignement important du marché de l'emploi, précarité ou absence de logement, ruptures familiale et affective, santé dégradée, toxicodépendances, etc. Deux sous-groupes assez distincts ont pu être distingués parmi ces derniers. Le premier comprend des individus ayant parfois « galéré » de nombreuses années, exercé

---

familiale, et sont conduites aujourd'hui pour une raison ou pour une autre – divorce, séparation, naissance non désirée, décès du mari, etc. – à subvenir à leurs besoins et à devoir rechercher un emploi. Cf. par exemple sur ce cas Balazs Gabrielle, « Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 50, novembre 1983, pp. 68-83 ; Pissart Françoise, Poncelet Marc, Voisin Michel, « Vivre en chômage : l'installation des jeunes sans emploi dans la vie adulte », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 4, 1990, pp. 573-590.

<sup>11</sup> Les processus de conversion de l'identité sociale induits par l'entrée dans l'assistance sont relativement bien documentés en sociologie. Cf. notamment sur la question Messu Michel, *Les assistés sociaux : analyse identitaire d'un groupe social*, coll. Pratiques sociales, Toulouse : Privat, 1991 ; Ogien Ruwen, Katuszewski Jacques, « Les carrières du pauvre », *Economie et humanisme*, n° 254, juillet-août 1980, pp. 44-53 ; Garfinkel Harold, « Conditions of Successful Degradation Ceremonies », *American Journal of Sociology*, n° 61, mars 1956.

<sup>12</sup> Paugam Serge, *La disqualification sociale*, op. cit., p. 32. A Genève, ce type d'intervention sociale pourrait correspondre à celle prodiguée par des institutions caritatives privées telles que le CARE (Caritas Accueil Rencontre Echange, lieu de rencontre où sont distribués des repas quotidiens durant l'année), les bus Cartouche, le Wagon, la Coulou (centres d'hébergement d'urgence), etc.

différentes activités au cours d'incessants déplacements ou même connu la prison. Ces années d'instabilité semblent les avoir amenés à se poser des questions sur leur avenir. Ils éprouvent le besoin de mettre un terme à leur vie d'errance et cherchent à accéder à un statut leur procurant une sécurité relative. Dans une certaine mesure, on peut dire que l'intégration passe, pour eux, par le projet d'acquiescer un statut social reconnu, soit par le biais d'un hypothétique retour à l'emploi, soit par l'installation dans les dispositifs d'assistance. Les seconds, au contraire, semblent s'être adaptés à un environnement matériel et social extrêmement précaire. Dans ce deuxième groupe, la marginalité a débouché progressivement sur la constitution d'une contre-culture organisée, avec ses rythmes, ses lieux, ses codes et ses modes de vie propres. Une minorité d'individus vont jusqu'à élaborer des justifications philosophiques qui les conduisent à défendre leur mode de vie, quand bien même ce dernier est pour eux cause de grandes souffrances.

#### Encadré 4 – Sortir de la marginalité : Pierre

Lorsque Pierre est arrivé à l'entretien pour obtenir un stage à *Réalise*, accompagné de son assistante sociale, il avait comme projet de travailler avec les animaux. Il disait ne plus vouloir exercer son métier, dans le secteur du bâtiment. Il voulait tourner la page sur des années très difficiles où la consommation d'alcool lui a fait perdre sa santé, son travail, ses amis et aussi sa famille qu'il ne côtoyait plus. Pierre n'avait plus guère de contacts qu'avec son chien et son assistante sociale. Le soutien indéfectible de cette dernière a permis à Pierre, après des années d'une vie de quasi-SDF, de se soigner, de reprendre un appartement et de commencer à régler une situation administrative dramatique.

Pierre veut travailler, se sent prêt à reprendre le taureau par les cornes pour aller de l'avant et surtout ne plus regarder en arrière. Engagé pour un stage, il est affecté à notre secteur « sellerie ». Un jour, Pierre a dû donner un coup de main à l'équipe de l'atelier informatique. Il a fallu négocier un peu, tant sa crainte des ordinateurs était grande. Son sens de l'entraide a toutefois pris le dessus... et il n'a plus jamais repris l'activité de sellerie.

Il s'est découvert une passion qui a déclenché en lui un enthousiasme incroyable, au point de vouloir faire de l'informatique son métier de demain. Arrivé au terme de son stage, il lui est difficile de voir que les négociations sont longues pour obtenir une formation qui lui ouvrirait toutes grandes les portes des entreprises de la place. Son enthousiasme et la confiance retrouvée sont ses meilleurs atouts.

L'intérêt de la typologie élaborée par Serge Paugam, au-delà de sa relative simplicité d'accès, tient au fait qu'elle nous permet de dépasser une lecture de l'évolution des profils des personnes accueillies à *Réalise* uniquement centrée sur leurs conditions de vie, leurs statuts administratifs et/ou leur provenance institutionnelle<sup>13</sup>, pour éclairer différentes logiques subjectives qui s'expriment dans les expériences vécues par les individus en situation d'exclusion. Elle nous offre ainsi un modèle simple, susceptible de réduire la complexité du réel, tout en maintenant ses caractères les plus pertinents. Au demeurant, si une analyse plus complète des transformations des profils des personnes accueillies depuis 1984 à *Réalise* se révélerait certainement

---

<sup>13</sup> Dans notre cas, les statuts ou la provenance institutionnelle renverraient par exemple à la position antérieure occupée par la personne sur le marché de l'emploi (appréhendée par le biais de la nature du dernier contrat de travail, le type de tâche exercé, la position occupée dans l'entreprise, etc.), au statut juridico-administratif et aux revenus de la protection sociale actuellement octroyés à la personne (par exemple chômeur, bénéficiaire du revenu minimum, assisté social, requérant d'asile, etc.), ou encore à l'actuelle ou à la dernière organisation publique ou privée de référence concernant la prise en charge de celle-ci (Hospice Général, SOS Femmes, Service du tuteur général, Intégration pour tous, pour ne mentionner que quelques-unes de ces institutions).

très intéressante, les données nécessaires pour entamer une telle analyse sont malheureusement aujourd'hui par trop lacunaires et peu systématisées.

Mettons toutefois en garde le lecteur contre une compréhension trop étroite de la typologie proposée par Serge Paugam. Les différents groupes dégagés ci-dessus constituent des « types-idéaux », au sens que les sociologues donnent à cette notion<sup>14</sup>. Les catégories présentées ci-dessus ne constituent donc pas des groupes sociaux bien délimités dans la réalité, mais bien des catégories analytiques, pouvant rendre compte de diverses étapes significatives d'un même processus, conduisant certains jusqu'à des situations d'extrême pauvreté et d'isolement social<sup>15</sup>.

## **Evolution du contexte socio-économique, de la lutte contre l'exclusion et des publics accueillis à *Réalise* (1984-2000)**

### **Trois étapes pertinentes**

Comme nous l'avons mentionné plus haut<sup>16</sup>, nous avons constaté un lien étroit entre l'évolution depuis 1984 des profils des personnes bénéficiaires des prestations de *Réalise* et les changements de la conjoncture, des dispositifs et du cadre institutionnel du traitement de l'exclusion à Genève. Pour cette raison, il nous est apparu judicieux de mettre en rapport les tendances majeures enregistrées à ces deux niveaux, cela afin de reconstituer de manière raisonnée la trame de l'évolution des publics accueillis à *Réalise*<sup>17</sup>.

A partir du croisement des informations disponibles sur ces différents plans, trois étapes nous sont apparues particulièrement appropriées pour rendre compte des transformations des facteurs et des situations d'exclusion dans le canton, des dispositifs institutionnels mis en place dans le domaine et, enfin, des populations prises en charge à *Réalise*.

La première couvre les années 1984 à 1989, marquées par un contexte économique prospère à Genève et une faible proportion de chômeurs et d'exclus, ces derniers étant essentiellement soutenus par l'Hospice Général (HG)<sup>18</sup>. *Réalise* accueille du reste à cette époque des personnes issues en majorité de cette institution, dans le

---

<sup>14</sup> Cf. notamment Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, coll. Agora, Paris : Plon, 1967.

<sup>15</sup> Nous renvoyons le lecteur désireux d'approfondir ce propos à une autre typologie des situations d'exclusion formulée par Bertrand Bergier, qui prête une plus grande attention à l'enchaînement des situations d'exclusion, autrement dit aux parcours ou aux « carrières » des exclus. Cet auteur présente ainsi différentes étapes qui lui paraissent typiques d'un processus dont l'étape finale aboutirait à l'errance. Cf. Bergier Bertrand, *Les compagnons d'Emmaüs : le social en acte*, Paris : Editions Ouvrières, 1990, pp. 20-24 ; pour une relecture critique de cette typologie, cf. Gaulejac Vincent (de), Taboada-Léonetti Isabel, *La lutte des places*, coll. Re-connaissance, Paris : Hommes et Perspectives, 1994, pp. 117-134.

<sup>16</sup> Cf. « Populations visées par l'action de *Réalise* » (p. 13).

<sup>17</sup> Pour être plus précis, on pourrait qualifier ces deux niveaux de « macrosocial » ou « structurel » pour le premier, de « mésosocial » (niveau des organisations intermédiaires, des institutions) pour le second. Le niveau « microsocal » renverrait, dans un tel découpage de la réalité, aux trajectoires ou aux parcours individuels des personnes en situation d'exclusion (cf. en guise d'illustration les différents encadrés ci-dessus accompagnant la présentation de la typologie de Serge Paugam).

<sup>18</sup> L'Hospice Général est l'institution publique faîtière en charge de l'aide sociale dans le canton de Genève. Relevons qu'au début des années 80, hormis l'assistance financière, juridique ou sociale qu'offrait l'Hospice Général, très peu d'autres organismes mettaient en place des prestations à destination des personnes en difficulté face au marché de l'emploi.

cadre du programme-entreprise *Rapid Service* mis en place en mars 1984, date à laquelle fut créée l'association.

La seconde période retenue couvre les années 1990 à 1997, caractérisées par une importante récession économique et l'accélération des mutations de la structure du marché de l'emploi à Genève et sur un plan international, tandis que s'accroît l'ampleur du chômage et de l'exclusion dans le canton. Cette seconde période marque l'extension de l'intervention de *Réalise* à de nouveaux publics, d'abord par la mise en place des *Ateliers Service* en février 1990, puis par la création du programme *Communauté Service* en 1993, offrant différentes structures de remise au travail, d'appui et d'information à destination des chômeurs : les programmes d'emplois temporaires collectifs fédéraux (PETF) *CS environnement* (septembre 1993) et *Atelier femmes* (avril 1995) ainsi que deux permanences d'accueil des chômeurs mises en place dans les communes de Chêne-Bougeries et de Thônex entre 1993 et 1998.

La dernière période retenue s'amorce en 1998. Elle se caractérise par le retour d'une conjoncture plus favorable et la décrue du chômage sur les plans international et genevois, tandis que les mutations du marché de l'emploi entamées durant les années précédentes semblent aller en s'amplifiant. Dans les différents programmes mis en place par *Réalise*, cette dernière période voit l'arrivée de nouvelles catégories d'exclus, dont les difficultés économiques et sociales paraissent largement découler de leur inadéquation face aux mutations en cours dans le monde professionnel (notamment précarisation des statuts d'emploi ainsi qu'accroissement des rythmes et des responsabilités au travail) et du durcissement de ses conditions d'accès (hausse des exigences des employeurs, difficulté d'insertion professionnelle des jeunes).

#### **1984-1989 : les années « avant la crise »**

*Conjoncture, situation sur le marché de l'emploi et dispositif de traitement de l'exclusion*

Au cours des années 80, alors que la plupart des pays voisins font déjà l'expérience d'un chômage de grande ampleur, Genève et la Suisse connaissent encore une conjoncture économique florissante, caractérisée par une situation de quasi plein emploi. Ainsi, par exemple, le taux de chômage enregistré dans le canton de Genève sur l'ensemble de la décennie ne dépassera jamais le niveau de 1,3 % de la population active (niveau atteint en moyenne annuelle pour 1984), alors que l'ensemble de la Suisse connaît durant la même période un taux de chômage encore plus faible.

Pour mettre ces propos quelque peu en perspective, il nous paraît néanmoins utile de signaler que contrairement aux idées reçues, la crise du marché de l'emploi en Suisse n'a pas été minime durant les années de récession enregistrées entre 1975 et 1976 (crise pétrolière), puis entre 1982 et 1983, quand bien même elles ne se sont pas traduites par un réel accroissement du taux de chômage. De fait, la suppression des emplois survenue alors semble avoir été largement compensée par une politique d'exportation du chômage (retour des immigrés dans leur pays d'origine), une diminution de la proportion des femmes sur le marché de l'emploi, une entrée plus tardive des jeunes dans celui-ci et une sortie plus précoce des travailleurs âgés<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> A titre d'illustration, la récession des années 1975-1976, qui s'est traduite par la suppression de 7 % des emplois en Suisse, n'a entraîné qu'une hausse de 0,56 % du taux de chômage dans le pays ; de même, la récession des années 1982-1983 (diminution de 2 % du volume d'emplois) n'a entraîné qu'une hausse de 0,66 % du taux de chômage. Cf. Wagner Antonin, « Evolution récente des politiques sociales en Suisse : d'une politique de distribution à une politique de participation », in Fragnière Jean-Pierre (dir.), *L'action sociale demain*, Lausanne : Réalités Sociales, 1988, pp. 77-92 ; Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Etudes économiques 1985-1986*, Paris : OCDE, 1986.

A cette époque, le dispositif du traitement de l'exclusion à Genève repose essentiellement sur le filet de protection que représente l'assistance financière, sociale et juridique prodiguée par l'Hospice Général (HG). Les personnes ayant recours aux prestations de cette institution représentent alors une petite minorité dans le canton. Les données disponibles sur ces dernières indiquent cependant l'amorce, à partir du milieu des années 70, d'une profonde mutation des populations accueillies témoignant, à un niveau plus général, d'une transformation des problématiques de l'exclusion à Genève.

Les conclusions d'une vaste étude réalisée entre 1978 et 1979 sur la base de la quasi-totalité des dossiers des consultants de cette institution sont à cet égard intéressantes<sup>20</sup>. Comme le mentionnent les auteurs : « Les assistants sociaux sont confrontés depuis quelques années à une clientèle dont les caractéristiques se sont considérablement modifiées. Auparavant, en simplifiant un peu, la clientèle se composait en majorité de personnes âgées, surtout des femmes, rencontrant notamment des problèmes de ressources en cas de maladie ou d'avance en âge. Entre-temps, l'assurance maladie étant devenue obligatoire et les prestations de l'AVS ayant augmenté, cette situation s'en est trouvée modifiée. Au cours des dernières années, les assistants sociaux ont vu augmenter le nombre de leurs nouveaux dossiers de plus de 50 % entre 1974 et 1978. Alors que les consultants à l'âge de la retraite constituaient à eux seuls plus de 50 % des nouveaux consultants en 1970, ils ne représentaient plus que 13 % en 1976. La clientèle actuelle est formée de plus en plus de personnes de tous âges ayant des difficultés professionnelles, de mères ayant des responsabilités familiales et de jeunes ayant des problèmes d'insertion sociale et professionnelle. »<sup>21</sup>

Le début des années 80 semble ainsi être marqué par l'émergence d'une nouvelle catégorie d'exclus à Genève, dont les causes de mise à l'écart sont de plus en plus étroitement associées à des problèmes d'accès au marché de l'emploi. On peut y voir les conséquences du durcissement du contexte économique international découlant des chocs pétroliers du milieu des années 70. Bien que le phénomène ne se soit jusqu'alors pas traduit par un accroissement marqué du chômage en Suisse et à Genève, il fait déjà ressentir ses effets sur le plan des personnes prises en charge à l'Hospice général. L'exclusion à Genève paraît concerner de plus en plus des personnes en âge de travailler, ne parvenant pas à trouver leur place dans les structures économiques existantes en raison de leur inadaptation sociale et/ou culturelle face aux nouvelles exigences du marché de l'emploi. Nous verrons plus avant dans le texte que cette tendance, qui paraît s'amorcer à la suite du premier choc pétrolier au milieu des années 70 et du ralentissement de la croissance mondiale qui s'en est suivi, va se confirmer et s'amplifier durant les périodes suivantes.

#### *Public accueilli à Réalise*

En 1984, au moment de la création de l'association et durant ses premières années d'activités, *Réalise* accueille, par le biais du programme-entreprise *Rapid Service*, essentiellement des personnes prises en charge par l'Hospice Général<sup>22</sup>. De plus, et ce jusqu'à fin 1992, cette dernière institution soutient de manière formelle les activités de *Réalise*, notamment par le financement d'une partie des postes d'encadrement social et la mise à disposition de locaux.

---

<sup>20</sup> Cf. Service d'action sociale, CREDIS, *Les consultants de l'Hospice Général assistés en 1978*, publication de l'Hospice Général, Genève, 1979.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>22</sup> Rappelons à ce titre qu'Eric Etienne, initiateur du projet *Réalise* et de *Rapid Service*, débuta sa carrière professionnelle dans cette institution.

Il paraît intéressant de relever que si les premiers travailleurs encadrés à *Rapid Service* en 1984 étaient essentiellement issus de l'assistance publique, ils semblaient toutefois s'écarter dans une large mesure de la figure typique de l'*assisté* telle que l'a définie Serge Paugam<sup>23</sup>. En effet, les premières personnes accueillies à *Rapid Service* furent en grande majorité des individus jeunes, présentant fréquemment des problèmes de toxicomanie. On peut formuler l'hypothèse que ceux-ci, quand bien même ils étaient alors pris en charge par l'Hospice Général, ne s'étaient pas encore installés dans le dispositif à la manière de la catégorie des *assistés* décrite par Serge Paugam. Précisément, en quittant le système de l'assistance pour travailler à *Rapid Service*, ils marquaient leur volonté d'établir une distance avec cette institution pour réintégrer un statut de personnes actives. Ils se rapprochaient alors plus, pour les uns, de la situation présentée par les *fragiles*, pour les autres, de la catégorie des *marginiaux* (du moins la part de ces derniers témoignant un désir de réintégration sociale).

On peut dresser un parallèle intéressant entre l'évolution des profils des consultants de l'Hospice Général constatée en 1978<sup>24</sup> et les caractéristiques des premiers individus bénéficiaires des prestations de *Rapid Service* (jeunes présentant en majorité des problèmes de toxicomanie). Il semble, à cet égard, que la transformation constatée au cours des années 70 des populations prises en charge à l'Hospice Général (rajeunissement et masculinisation du public, accroissement des problématiques associées à l'insertion ou à la réinsertion professionnelles) nécessitait l'introduction dans l'institution de nouvelles pratiques d'intervention et de prise en charge plus adaptées à ces problématiques émergentes. De toute évidence, la création de *Réalise* par Eric Etienne en 1984 s'inscrit dans cette perspective. On peut ainsi faire l'hypothèse qu'elle répondait à un réel besoin ressenti par l'Hospice Général de nouvelles structures et de méthodes plus appropriées pour la réinsertion de ces nouvelles populations d'exclus. C'est certainement pourquoi *Réalise* a pu bénéficier dès son origine du soutien solide de la direction de l'Hospice Général.

Les bons résultats obtenus par *Rapid Service* dès ses premières années d'activité, tant sur le plan de la réinsertion des personnes accueillies que du point de vue des activités économiques, se concrétisent rapidement par l'augmentation du nombre des places de remise au travail dans la structure (fixé dès la fin 1985 à 12-15 places au maximum par le comité) et, de ce fait, par l'accroissement du nombre des personnes placées par les travailleurs sociaux de l'Hospice Général, ainsi que progressivement par d'autres institutions travaillant auprès de populations présentant des situations similaires (par exemple le Service du tuteur général ou le Service du patronage).

Dès la fin de l'année 1986, l'équipe fait le constat d'une augmentation marquée des difficultés sociosanitaires présentées par les personnes accueillies en réinsertion. Ce phénomène traduit l'arrivée à *Réalise* d'une nouvelle population d'exclus, dont les caractéristiques sont cette fois-ci beaucoup plus proches de celles du type des *assistés* (démotivation et absence de projet, faible implication dans la recherche d'emploi et, plus généralement, déconnexion d'avec les réalités du monde professionnel, forte dépendance à l'égard des services sociaux, etc.).

Dans le même temps, on constate une augmentation des mauvais placements ou des placements contraints à *Rapid Service*, résultant d'une mauvaise compréhension, chez beaucoup de professionnels des institutions « placeuses », des prestations proposées par l'association. Alors que *Rapid Service* se veut un tremplin entre l'inactivité et le retour sur le marché de l'emploi, on perçoit une autre conception de la remise au travail chez beaucoup de travailleurs sociaux, allant dans le sens d'une

---

<sup>23</sup> Cf. plus haut (pp. 15-16).

<sup>24</sup> Cf. Service d'action sociale, CREDIS, *op. cit.*

évaluation des capacités et de la volonté de leurs consultants de reprendre une activité professionnelle.

Prenant acte de l'arrivée de populations porteuses de handicaps sociosanitaires plus lourds à *Rapid Service*, ainsi que du double usage de la prestation de remise au travail chez nombres de partenaires institutionnels, le comité de l'association s'oriente à partir de 1988 vers une dissociation de ses activités sur deux programmes au travers de la mise en place d'une nouvelle structure plus adaptée pour répondre à ces nouvelles sollicitations (notamment, une moindre productivité des personnes accueillies et la nécessité d'un encadrement social plus important). C'est dans cette perspective que sont créés en février 1990 les *Ateliers Service*, toujours avec le soutien de l'Hospice Général.

## 1990-1997 : fin brutale d'une longue période de prospérité

*Conjoncture, situation sur le marché de l'emploi et dispositif de traitement de l'exclusion*

L'entrée dans la décennie 90 marque de toute évidence l'accélération du phénomène de mondialisation et une plus grande volatilité des marchés internationaux. La Suisse, qui, au contraire de ses principaux voisins, était jusqu'alors parvenue à se maintenir relativement à l'abri de ces turbulences, connaît à son tour une importante crise économique, qui fait sentir ses premiers effets à Genève dès le second semestre 1990.

Ces effets se traduisent tout d'abord par un accroissement sans précédent du nombre des chômeurs inscrits auprès de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) genevois<sup>25</sup>. L'évolution des taux de chômage enregistrés dans le canton entre 1990 et 1997 est à cet égard révélatrice : en 1990, on compte encore un taux de 1,2 % de chômeurs à Genève ; en 1991, de 2,7 % ; en 1992, de 4,7 % ; en 1993, de 7,2 % ; en 1994, de 7,6 %, pour se stabiliser à ce niveau ensuite jusqu'à atteindre un taux de 7,8 % en moyenne annuelle pour 1997<sup>26</sup>. Si l'on ajoute à ces données le nombre des demandeurs d'emploi non chômeurs inscrits auprès de l'OCE<sup>27</sup>, on atteint en moyenne annuelle pour 1997 un maximum cumulé de 21'093 personnes à la recherche d'un emploi dans le canton (chômeurs et demandeurs d'emploi), soit une part proche de 10 % de l'ensemble de la population active genevoise (estimée à 218'000 personnes selon le dernier recensement fédéral de 1990).

Durant la même période, la durée moyenne de chômage s'accroît de manière conséquente. Alors que les chômeurs de longue durée (plus d'un an) représentaient

---

<sup>25</sup> Les données qui suivent sont issues de différentes publications de l'Office cantonal de la statistique genevois (OCSTAT) portant sur l'évolution de la population active dans le canton ; voir notamment les *Bulletins statistiques mensuels* ainsi que *l'Annuaire statistique du canton de Genève*. Cf. aussi Clerc Bernard et al., *Genève, l'année sociale en chiffres*, publication de l'Hospice Général, Genève, éditions 1999, 1998, 1997, etc.

<sup>26</sup> Il faut en outre, pour obtenir une juste appréhension de l'accroissement des taux de chômage à Genève entre 1990 et 1997, tenir compte du changement du mode de calcul du taux de chômage entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1995. Celui-ci retire alors de la statistique du chômage l'ensemble des personnes qui, au moment de l'établissement de la statistique, sont en situation de gain intermédiaire, en occupation temporaire ou en formation, ainsi que les bénéficiaires du revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS) nouvellement créé cette même année.

<sup>27</sup> Cette dernière catégorie regroupe les personnes qui, au moment de l'établissement de la statistique du chômage, sont en gain intermédiaire, en occupation temporaire ou en formation, et donc depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995 non comptabilisées dans le total des chômeurs inscrits. A ces personnes se rajoutent en sus les allocataires du revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS), qui restent comptabilisés comme demandeurs d'emploi non chômeurs auprès de l'OCE.

une infime minorité en 1990 (3 % du total des chômeurs inscrits), leur nombre grimpe considérablement au cours des années qui suivent pour se stabiliser à partir de 1994 à un niveau oscillant entre le quart et le tiers du total des chômeurs enregistrés.

D'après les données disponibles, les jeunes, les étrangers et les personnes sans ou à bas niveau de qualification sont, parmi les différentes catégories de populations, celles qui sont les plus touchées par l'extension du phénomène du chômage. Les travailleurs âgés, pour leur part, s'ils paraissent relativement à l'abri du phénomène du fait d'une longue carrière professionnelle qui assure pour la majorité une sécurité d'emploi, sont par contre très largement surreprésentés dans la catégorie des chômeurs de longue durée.

Il est important de noter qu'au-delà de l'extension du nombre des chômeurs et des demandeurs d'emploi, les quelques informations disponibles sur l'évolution du volume et des formes d'emplois dans le canton laissent entrevoir une transformation plus profonde de la structure même du marché du travail durant cette période. Celle-ci paraît se caractériser spécialement par le déclin de l'emploi salarié permanent et à temps plein, et le développement concurrent de formes d'emplois plus précaires, à temps partiel et indépendants. Cette évolution n'est encore malheureusement que bien peu documentée à ce jour en Suisse, et a fortiori à Genève<sup>28</sup>.

Durant cette période, d'importantes transformations du cadre administratif et des dispositifs de lutte contre l'exclusion sont entreprises. L'Office cantonal de l'emploi est en effet bientôt submergé par l'afflux des nouvelles demandes qui lui sont adressées, et ne peut éviter que nombre de personnes, arrivées au terme de leur allocation chômage, n'échouent à l'assistance. Ainsi, l'Hospice Général voit le nombre de ses consultants augmenter régulièrement à partir de 1990, alors que les nouveaux dossiers ouverts concernent des personnes toujours plus jeunes et disposant de capacités de travail, mais incapables de retrouver une place sur le marché de l'emploi.

Pour éviter cette situation et les risques importants de marginalisation qu'elle induit, différentes réformes sont entreprises : en premier lieu, la durée des allocations chômage (délai-cadre) est augmentée en 1995, de manière à freiner le glissement des personnes dans le dispositif de l'assistance publique. Parallèlement, une nouvelle structure est mise en place dans le canton la même année, le revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS), qui permet à des personnes arrivées au terme de leurs allocations de chômage d'éviter le recours à l'assistance publique et la dette qu'il génère, par la réalisation d'une activité d'utilité générale, de formation ou de réinsertion professionnelle (contre-prestation). Enfin, une importante réforme de la Loi fédérale sur l'assurance chômage et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI) est mise en chantier au niveau fédéral, visant à renforcer les possibilités de (re)qualification des chômeurs, à développer leurs possibilités de placement en entreprise et, enfin, à améliorer le système des occupations temporaires (celles-ci ne sont alors accessibles qu'au terme du délai-cadre du chômage, jusqu'à l'introduction de la nouvelle LACI début 1997).

---

<sup>28</sup> Quelques études abordent cependant l'évolution de la structure du marché de l'emploi dans le canton durant cette période. Elles nous éclairent notamment sur une importante progression des emplois à temps partiel et offrent quelques informations intéressantes sur le développement de formes d'emplois plus atypiques et précaires à Genève. Cf. Clerc Bernard *et al.*, *La précarité : une réalité genevoise*, *op. cit.*, pp. 19-34 ; Chancellerie d'Etat, *op. cit.* ; Office cantonal de la statistique (OCSTAT), *Evolution de l'emploi dans le canton 1985-1991-1995. Résultats du recensement fédéral des entreprises de 1995, Communications statistiques*, n° 1, Genève, 1997 ; Barenco Martino, Dellsperger Christine, *Vaudois et Genevois au travail : résultats de l'enquête suisse sur la population active 1991-1995*, OCSTAT/SCRIS (Service cantonal vaudois de recherche et d'information statistiques), Cahier n° 1, 1997.



En définitive, l'entrée dans la décennie 90 marque une profonde crise du marché de l'emploi à Genève, qui se traduit par un important développement des phénomènes d'exclusion et de précarité. De nombreuses personnes qui, jusqu'alors, avaient toujours connu une insertion économique et sociale stable sont amenées à faire l'expérience du chômage et des statuts précaires issus de la protection sociale, eux-mêmes en pleine transformation.

### *Public accueilli à Réalise*

A *Réalise*, l'entrée dans cette nouvelle période se caractérise d'abord par l'accroissement très important des demandes de placement faites à *Rapid Service* et à *Ateliers Service*. Tandis que les deux programmes sont en mesure d'offrir alors entre 20 et 25 places de remise au travail, des sollicitations sont formulées pour un groupe dix fois plus élevé. On peut voir là l'effet de l'engorgement des services publics, confrontés eux-mêmes à une multiplication des demandes et à l'augmentation des besoins des personnes prises en charge, auxquels ils sont bien en peine de répondre.

De manière générale, on relève durant cette période dans l'ensemble des programmes de *Réalise* un fort accroissement de la complexité des problématiques présentées par les personnes accueillies, tant sociosanitaire qu'administrative. Le phénomène est évidemment étroitement associé au développement de la crise économique, qui fait sentir ses effets à différents niveaux de la réalité sociale et de la vie quotidienne de ces individus. Il semble encore renforcé par la multiplication des mesures et les réorganisations successives qui, durant cette période, caractérisent les dispositifs publics en charge de la lutte contre l'exclusion. La combinaison de ces éléments paraît se traduire pour bien des personnes par une perte de contrôle sur leur propre situation, qui ne peut que surajouter ses effets négatifs à ceux découlant de la perte de l'emploi et de l'installation dans une situation dégradée.

Pour réagir à cette situation et afin de répondre à l'extension du phénomène de l'exclusion dans la société genevoise, l'association prend la décision en 1992 d'étendre ses activités à un nouveau public, les chômeurs, et d'intégrer par ce biais une nouvelle dimension à son action, qui ne comprend plus seulement la réinsertion de personnes déjà en situation d'assistance et de marginalité, mais également la prévention de la marginalisation pour les populations nouvellement concernées par le phénomène (les *fragiles*, selon la typologie de Paugam).

Les programmes *Rapid Service* et *Ateliers Service* ne permettant pas de prendre en charge des chômeurs pour des raisons d'ordre légal<sup>29</sup>, une nouvelle structure susceptible d'accueillir ces derniers est créée courant 1993 : *Communauté Service*. Celle-ci regroupe à l'origine deux permanences d'accueil, d'information et d'appui aux chômeurs mises en place à Chêne-Bougeries et à Thônex avec le soutien des autorités de ces deux communes, ainsi qu'un programme d'emploi temporaire collectif fédéral actif dans le domaine de la gestion de l'environnement (*Communauté Service environnement*). En avril 1995, un deuxième programme d'occupation temporaire collectif est introduit à *Communauté Service* dans le domaine de la remise en état et de la revente de textiles d'occasion, plus directement destiné à des femmes peu ou pas qualifiées (*Atelier femmes*).

Alors que l'on supposait que les chômeurs accueillis à *Communauté Service* seraient moins marqués par les effets néfastes induits par leur nouvelle situation

---

<sup>29</sup> Les chômeurs ne peuvent en effet être employés dans des structures actives sur le marché économique comme le sont *Rapid Service* et *Ateliers Service*, les occupations temporaires étant restreintes alors à des domaines d'activité d'utilité publique et non concurrentiels avec l'économie privée.

d'exclusion, du moins en comparaison des personnes issues de l'assistance accueillies dans les autres programmes de l'association, l'équipe fait cependant le constat d'importantes difficultés sociosanitaires présentes également dans ce groupe.

Bien des chômeurs accueillis à *Communauté Service* à partir de 1993 montrent en effet déjà des situations économiques et sociales fortement dégradées. Ainsi, alors que l'on s'attendait à un public cible dans ce nouveau programme constitué de personnes proches de la situation des *fragiles* telle que décrite par Serge Paugam, dans les faits, nombre des individus placés se rapprochaient déjà plus de la situation typique des *assistés* (perte de motivation et installation dans le système du chômage), voire, pour certains, se trouvaient déjà très proches d'une situation de grande marginalité (précarité du logement, dettes importantes, etc.).

Il est vrai que comme nous l'avons mentionné plus haut, le système alors en vigueur des programmes d'occupation temporaire n'offrait à cette époque des opportunités de placement qu'au terme du délai-cadre du chômage. Dès lors, c'est parfois après plus de deux ans d'inactivité que les personnes pouvaient bénéficier de ce type de mesure dite « active », laissant ainsi de toute évidence assez de temps pour que beaucoup s'enfoncent dans l'intervalle dans d'importantes difficultés économiques et sociales.

En définitive, cette période marque à *Réalise* un important développement des places de remise au travail (la capacité d'accueil grimpe d'une vingtaine de places en 1990 à près de soixante à fin 1997), du fait de l'extension de son intervention dans le domaine de la prévention de la marginalisation des chômeurs et de leur réinsertion. La crise économique paraît par ailleurs se traduire par un accroissement généralisé des difficultés sociosanitaires présentées par les populations accueillies dans les différentes structures, y compris parmi les chômeurs, déjà souvent fortement fragilisés au moment de leur arrivée à *Réalise*, du fait d'une longue période préalable de chômage et d'inactivité.

### **1998-... : le chômage baisse, la précarité évolue**

*Conjoncture, situation sur le marché de l'emploi et dispositif de traitement de l'exclusion*

La dernière période que nous avons retenue se caractérise par le retour d'une conjoncture plus favorable à Genève. Dans le courant de l'année 1998, en effet, l'ensemble des indicateurs économiques reprend une courbe ascendante dans le canton.

Notamment, on enregistre à partir du second semestre 1998 un retour à une croissance positive du volume global des emplois à Genève. Dans le même temps, les taux de chômage enregistrés décroissent progressivement, dès le début de l'année 1998, après avoir atteint un niveau record en 1997 (le taux de chômage en moyenne annuelle représente cette année-là 7,8 % de la population active). En 1998, cette moyenne ne représente plus qu'une part de 6,1 % de l'ensemble de la population active ; en 1999, de 5,1 % ; en décembre 2000, le taux de chômage s'établissait dans le canton à un niveau de 4,1 %<sup>30</sup>.

Pourtant, d'autres informations donnent un éclairage moins positif à ce tableau. Ainsi, en premier lieu, on continue à observer en 1999 une augmentation de la proportion des chômeurs de longue durée, qui s'établit alors à un niveau record de 36,5 % de l'ensemble des chômeurs enregistrés (en nette progression sur l'ensemble de

---

<sup>30</sup> Ces différentes données sont issues des *Bulletins statistiques mensuels* publiés par l'OCSTAT ; cf. aussi Clerc Bernard *et al.*, *La précarité : une réalité genevoise*, *op. cit.*

ces dernières années, mais en légère baisse par rapport à 1998). De même, en deuxième lieu, on remarque que le nombre des personnes prises en charge par le dispositif du RMCAS reste en 1998 élevé (1271 personnes). Enfin, en dernier lieu, les informations relatives aux personnes assistées par l'Hospice Général en 1998 indiquent la poursuite de la progression du nombre des dossiers actifs dans l'institution (+10,9 % par rapport à 1997), de même que celle du nombre des personnes aidées (tous types de dossiers confondus) : ces dernières représentaient un maximum de 15'717 personnes à l'assistance à Genève en 1998, soit une part de 3,9 % de l'ensemble de la population résidante du canton, contre 1,6 % seulement en 1990<sup>31</sup>.

Ces diverses données tendent à indiquer que l'embellie économique et la décrue du chômage entamées courant 1998 ne profitent que partiellement, et avec un effet retard, à l'ensemble des catégories d'individus touchés par le phénomène de l'exclusion à Genève.

On peut émettre l'hypothèse que ces tendances se sont accompagnées d'un processus de sélection parmi les personnes exclues. Celles qui disposaient des meilleurs atouts sur le marché du travail ont profité du retour de la croissance et de la création nette d'emplois pour retrouver une place dans ce dernier, tandis que les autres s'enfonçaient un peu plus dans l'exclusion<sup>32</sup> ; des informations plus récentes pour 1999 et 2000 concernant l'évolution du nombre des personnes prises en charge au RMCAS et à l'Hospice Général conduisent cependant à nuancer ce propos, puisqu'il semblerait que le nombre des dossiers ouverts auprès de ces institutions soit depuis peu en décroissance<sup>33</sup>.

Un autre fait majeur durant cette période semble être la continuation – voire l'accélération – de la transformation structurelle du marché du travail à Genève. Nous l'avons déjà signalé : bien peu de données sont aujourd'hui disponibles pour appréhender ce phénomène en Suisse. De nombreuses études ont par contre été menées dans d'autres pays européens ces dernières années. Elles convergent toutes vers le constat d'un très net recul du modèle que représente l'emploi salarié permanent et à temps plein, ainsi que le développement de tout un ensemble de nouvelles formes d'emplois plus précaires et atypiques : emplois à durée déterminée, à temps partiel, intérim, etc.<sup>34</sup> De toute évidence, la Suisse ne paraît pas épargnée par cette

---

<sup>31</sup> Ces indications statistiques sont tirées de Clerc Bernard *et al.*, *Genève, l'année sociale en chiffres*, op. cit., édition 1999 ; OCSTAT, *Annuaire statistique du canton de Genève*, publication de l'OCSTAT, Genève, édition 1999.

<sup>32</sup> On parle généralement dans la littérature de file d'attente « inversée » pour rendre compte de ce phénomène : les nouvelles personnes arrivées au chômage prennent la tête de la « file d'attente » des chômeurs et repoussent les anciens en queue de file à mesure de l'allongement de leur chômage ; cf. notamment sur ce point Salais Robert, « Le chômage, un phénomène de file d'attente », *Economie et statistique*, n° 123, juillet 1980 ; voir aussi Florens Jean-Pierre *et al.*, « Durée de chômage et transition sur le marché du travail », *Sociologie du travail*, vol. 32, n° 4, 1990, pp. 439-468.

<sup>33</sup> Cf. Clerc Bernard *et al.*, *La précarité : une réalité genevoise*, op. cit., pp. 38-52. Voir aussi Chancellerie d'Etat, op. cit. Relevons que les conclusions de ces deux rapports ne contredisent pas notre propre analyse.

<sup>34</sup> Une importante littérature a été produite sur ces phénomènes de précarisation de l'emploi, qui frappent aujourd'hui peu ou prou l'ensemble du monde occidental. Voir pour des comparaisons internationales récentes les *Perspectives de l'emploi* fournies annuellement par l'OCDE ; Fontela Emilio, « Perspective à long terme de la croissance et de l'emploi », in OCDE, *Les sociétés de l'OCDE en transition : l'avenir du travail et des loisirs*, Paris : OCDE, 1994, pp. 27-48 ; voir encore Delcourt Jacques, Van Ginneken Wouter, « Le diagnostic économique de l'emploi et du chômage », in Racine Raymond *et al.*, *L'Europe au-delà du chômage*, coll. Travail et société, Bruxelles : Presses Interuniversitaires Européennes, 1992, pp. 33-42. Voir pour la France les *Données sociales* périodiques fournies par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cf. aussi Paugam Serge, *Le salarié de la précarité*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999 ; Dauty Françoise, Morin Marie-Laure, « Entre le travail et l'emploi : la polyvalence des contrats à durée déterminée », *Travail et emploi*, n° 52, 1992 ; Erbès Seguin Sabine, *L'emploi, dissonances et défis*, Paris : L'Harmattan, 1994 ; Fourcade Bernard, « L'évolution des situations

précarisation du marché de l'emploi. La réémergence du phénomène des travailleurs pauvres dans le pays semble à cet égard très illustratrice<sup>35</sup>. Mais à cette catégorie de « travailleurs pauvres » il s'agit d'ajouter celle des « indépendants pauvres ». Les données manquent pour cerner quantitativement et qualitativement cette catégorie mais les récents rapports de l'Hospice Général et de la Chancellerie<sup>36</sup>, qui viennent combler enfin une partie des lacunes statistiques dans le domaine, soulignent tous deux que le nombre des indépendants dans la catégorie des bas salaires est élevé et que, comme le nombre d'indépendants a fortement augmenté, tout laisse penser que le nombre d'indépendants pauvres a augmenté. En définitive, à l'image classique qui dominait dans les années 80 du pauvre chômeur exclu de toute participation à l'activité de production se substitue aujourd'hui de plus en plus la figure montante du travailleur précaire mal rémunéré, peu ou pas reconnu socialement et jetable à la moindre occasion.

#### *Public accueilli à Réalise*

A *Réalise*, cette dernière période ne se caractérise pas par des changements marquants dans les profils de la majorité des personnes accueillies. Le retour d'une situation économique plus favorable à Genève depuis deux ans ne paraît ainsi pas avoir induit – du moins jusqu'à la date de rédaction du présent document – d'amélioration tangible des situations présentées par les personnes prises en charge. Au contraire, on assisterait plutôt à une péjoration progressive de ces situations.

Cela tendrait donc à corroborer les remarques développées ci-dessus, à savoir que l'embellie économique n'aurait que peu profité jusqu'à ce jour aux personnes les plus touchées par le phénomène de l'exclusion. On semble assister plutôt à une « sélection par le haut », qui renforce d'autant l'exclusion et la marginalisation de celles et ceux qui continuent de rester en dehors du marché de l'emploi.

On aurait pu penser par ailleurs que l'introduction de la nouvelle LACI en 1997 et les importantes réformes qui l'ont accompagnée, notamment le renforcement des mesures dites « actives » (en matière de formation et de placement en gain intermédiaire ou en occupation temporaire), ainsi que leur application dès les premiers mois suivant l'entrée au chômage, induiraient une amélioration sensible des situations présentées par les chômeurs de *Communauté Service*. Pourtant, bien que le renforcement de ces mesures actives paraisse de toute évidence avoir produit un impact positif sur la situation globale des chômeurs, cette supposition ne s'est vérifiée que partiellement pour les personnes placées à *Communauté Service*. On peut certainement constater là encore l'effet de file d'attente « inversée » mentionné plus haut<sup>37</sup> : les personnes

---

d'emploi particulières de 1945 à 1990 », *Travail et emploi*, n° 52, 1992 ; Lebaube Alain, *L'emploi en miettes*, coll. Mutations, Paris : Hachette, 1988 ; Thélot Claude, « Emploi et chômage : l'éclatement », *Economie et statistique*, n° 193-194, novembre-décembre 1986.

<sup>35</sup> Cf. sur ce point l'étude récente réalisée par Yves Flückiger sur le sujet : « La population des bas salaires et des working poor en Suisse », in Wagner Antonin et al., *Comprendre la pauvreté, pour mieux la combattre*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 1999, pp. 247-275. Cf. aussi Clerc Bernard et al., *La précarité : une réalité genevoise*, op. cit. ; voir encore les données publiées par Caritas-Suisse sur la même question : Liechti Anne et al., *Les working poor en Suisse : ils sont pauvres et pourtant ils travaillent*, Lucerne : Caritas-Suisse, 1998. Les données recueillies à l'Hospice Général illustrent aussi la progression de cette situation à Genève. Ainsi, les situations dites de « bas salaires » – personnes disposant d'un salaire inférieur au barème de l'assistance publique – concernaient plus de 7 % de l'ensemble des dossiers actifs dans l'institution en 1998, alors qu'elles ne représentaient en 1991 qu'une part de 3 % du total des dossiers. Cf. Clerc Bernard et al., *Genève, l'année sociale en chiffres*, op. cit., édition 1999.

<sup>36</sup> Clerc Bernard et al., *La précarité : une réalité genevoise*, op. cit. ; Chancellerie d'Etat, op. cit.

<sup>37</sup> Cf. note 32.

disposant des meilleures compétences professionnelles auraient profité plus que les autres de ces mesures pour réintégrer le marché de l'emploi à l'occasion de la reprise économique, seuls les plus fragilisés parmi les chômeurs étant maintenus dans le dispositif.

L'analyse des profils des stagiaires pris en charge à *Réalise* à la fin 2000 montre ainsi que l'on se retrouve aujourd'hui avec une population qui se rapproche de celle accueillie au cours des années 80, exclue du monde du travail en raison de difficultés importantes (toxicomanie, atteinte à la santé, absence de formation), les personnes sans gros problèmes ayant en effet pu réintégrer d'une manière ou d'une autre le marché du travail suite à la reprise économique.

Un autre fait marquant relevé à *Réalise* au cours de ces dernières années est l'augmentation des demandes de placement formulées pour des jeunes en difficulté (échec scolaire, problèmes de toxicomanie, délinquance, etc.), ce qui reflète de toute évidence la progression croissante des problèmes d'insertion professionnelle. Jusqu'à maintenant, les tentatives de prise en charge de ces derniers dans les différents programmes de l'association se sont malheureusement soldées par des résultats assez décevants et de nombreuses ruptures de stage (en raison du manque de motivation, du peu d'intérêt porté aux activités proposées, et des difficultés à respecter les conditions fixées au stage – ponctualité, présence, etc.).

Pour éclairer ce constat, on peut émettre l'hypothèse que le processus d'insertion des jeunes se distingue foncièrement de celui ayant trait à la réinsertion de travailleurs adultes, la différence entre les deux groupes se situant au niveau de la construction de l'identité de la personne (les sciences sociales emploient couramment le concept de « socialisation » à ce propos<sup>38</sup>). Tandis que dans le cas d'un processus de réinsertion, l'individu dispose d'une identité professionnelle antérieure qu'il est possible de réactiver par le biais de la remise au travail, chez les jeunes en insertion, cette identité est précisément à construire durant le stage. Cette différence nous paraît essentielle, spécialement aujourd'hui si l'on tient compte de l'accroissement généralisé, constaté depuis vingt ans dans de nombreuses études internationales, des aspirations professionnelles au sein des jeunes générations<sup>39</sup>. Les jeunes placés à *Réalise* auraient rencontré des difficultés à s'investir dans les activités actuellement proposées par l'association, parce que ces dernières leur renverraient par trop l'image des situations d'emploi et/ou des carrières professionnelles futures auxquelles ils espèrent justement se soustraire, quand bien même leurs propres aspirations professionnelles se sont révélées le plus souvent irréalistes eu égard à leur situation présente. Tout au moins, les programmes actuels mis en place par *Réalise* paraissent peu adaptés pour répondre aux demandes et besoins spécifiques présentés par ces jeunes. Sur la base de cette analyse, le placement de jeunes en insertion a été freiné depuis l'année 2000, dans l'attente de l'éventuelle création par *Réalise* d'une nouvelle prestation plus à même de répondre à ces attentes et besoins.

Un dernier fait majeur a pu être constaté il y a peu à *Réalise*. Il tend à indiquer les prémisses de l'arrivée d'une nouvelle catégorie d'exclus dans les programmes, dont l'émergence semble étroitement associée aux conséquences des mutations en cours du

---

<sup>38</sup> Cf. à cet égard l'excellent ouvrage de Claude Dubar sur la socialisation professionnelle : *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin, 1991.

<sup>39</sup> Voir notamment, pour des comparaisons européennes, Riffault Hélène, « Les Européens et la valeur travail », *Futuribles*, numéro spécial, n° 200, juillet-août 1995, pp. 25-46. Voir aussi Sue Roger, « Significations sociales du travail », in Racine Raymond *et al.*, *op. cit.*, pp. 118-129 ; Lalive d'Épinay Christian, *Les Suisses et le travail : des certitudes du passé aux interrogations de l'avenir*, Lausanne : Réalités Sociales, 1990, pp. 85-99 ; Hiernaux Jean-Pierre *et al.*, *Travail : ras le bol ? jouissance ? Le travail vu par des jeunes travailleurs et chômeurs*, Bruxelles : Vie Ouvrière, 1986.

marché du travail (développement des formes d'emploi précaires et atypiques, hausse des exigences des employeurs, augmentation des rythmes de travail et des responsabilités, concurrence accrue sur le marché de l'emploi, contraction des salaires, etc.). Ainsi, plusieurs personnes récemment prises en charge disposaient d'un niveau de qualification et de références professionnelles assez élevé, tout en présentant manifestement d'importants troubles sociosanitaires, notamment d'ordre psychologique (stress, dépression, etc.). Si, à bien des égards, ces personnes possèdent des traits similaires à la catégorie des *fragiles* définie par Serge Paugam, la nouveauté en l'espèce est relative au fait que leurs difficultés paraissent de toute évidence découler directement de leur ancienne situation professionnelle, et non pas tant des effets propres induits par la perte de l'emploi, par l'entrée dans un processus d'exclusion ou par des problèmes sociosanitaires aux origines extraprofessionnelles.

A l'appui de ce propos, les conclusions de l'étude récente menée par Serge Paugam sur les transformations du marché de l'emploi en France et leur impact sur la participation sociale des individus tendent à indiquer que la précarisation de l'emploi durable peut, dans certaines conditions, produire des effets similaires à ceux découlant d'une situation d'exclusion professionnelle (dévalorisation de soi, repli, crise identitaire, etc.)<sup>40</sup>. La confirmation de cette évolution ne manquera pas de poser de nouveaux problèmes pour les structures de réinsertion. Pareillement au décalage entre les activités proposées aux jeunes et leurs aspirations irréalistes, les exclus du salariat suite à un problème de santé majeur comme la dépression (ou *burnout*) seront peu motivés par les activités développées pour des personnes peu ou pas qualifiées, population cible traditionnelle de *Réalise*.

## Quelques enseignements pour un bilan

Nous nous sommes attachés à analyser dans ce texte, à partir de l'expérience de l'association *Réalise*, l'extension et la transformation des situations d'exclusion dans le canton depuis 1984, ainsi que les changements apportés durant la même période aux dispositifs publics mis en place pour combattre le phénomène. Cette analyse offre à notre sens des enseignements intéressants à trois niveaux : celui de l'évolution des situations de précarité et d'exclusion à Genève, celui des transformations du cadre administratif de traitement du chômage et de l'exclusion et de ses effets sur ses bénéficiaires, et celui de l'évolution de l'action de l'association *Réalise* en faveur des exclus.

### Extension des difficultés d'ordre sociosanitaire

Cette analyse nous éclaire tout d'abord sur l'évolution du phénomène de l'exclusion dans la société genevoise depuis 1984, et sur les changements survenus dans les caractéristiques des populations touchées par celui-ci. Tout laisse penser que ces enseignements sont pertinents pour d'autres villes de Suisse.

A ce premier niveau, les conclusions les plus marquantes sont incontestablement l'extension de la précarité et de l'exclusion au cours de cette dernière décennie dans le canton de Genève, et la diversification qui l'accompagne des situations et des problématiques présentées par les populations touchées. En 1984, au moment de la

---

<sup>40</sup> Paugam Serge, *Le salarié de la précarité*, op. cit. Voir notamment à ce propos les deux situations professionnelles que Serge Paugam qualifie d'« intégration compromise » et d'« intégration disqualifiante ».

création de *Réalise*, nous avons vu que ces phénomènes ne concernaient en effet qu'une infime minorité de la population du canton, bien souvent écartée depuis fort longtemps d'une participation normale à la vie sociale à cause de problèmes sanitaires ou sociaux importants (santé dégradée ou handicaps, avance en âge, mais aussi marginalité ou plus largement inadéquation socioculturelle face à la modernisation du système productif et des structures sociales). Moins de dix ans plus tard, ils s'étendent à tout un pan de la population qui jusque-là avait connu une insertion économique et sociale régulière, voire, pour certains, des situations ou des statuts professionnels parfois élevés. On peut ainsi remarquer schématiquement, pour faire référence à la typologie de Serge Paugam utilisée comme cadre de référence dans cette analyse, que si les exclus à Genève à l'orée des années 80 se cantonnaient essentiellement à des personnes proches des types du *marginal* ou de l'*assisté social*, tels que les a décrits l'auteur, la récession qui s'amorce en 1990 et le développement important du chômage qui en résulta se sont traduits par l'émergence d'un nouveau profil d'exclus à Genève, les *fragiles*.

Il paraît important de relever que si le chômage a fortement reculé au cours de ces deux dernières années, les situations de fragilité, loin de se résorber par ce biais, paraissent au contraire s'être déplacées entre-temps de plus en plus à l'intérieur même du monde professionnel, du fait des transformations en cours qui caractérisent ce dernier, spécialement de par la progression importante des situations d'emploi atypiques précaires ou stressantes. Aussi, on peut dire sans grand risque d'erreur que si la crainte dominante qui hantait les esprits en matière d'exclusion jusqu'au milieu des années 90 était manifestement celle de la relégation aux marges du monde professionnel – le *chômeur* constituant de ce point de vue la figure type de l'exclu –, les évolutions récentes en matière d'emploi et de chômage ont progressivement invalidé cette représentation. Le problème social en devenir semble bien, au contraire, être lié plus largement à la péjoration des situations professionnelles. Le plus inquiétant, eu égard à cette évolution, paraît concerner l'écart croissant entre les situations concrètes de travail et les fortes attentes investies par les individus dans ce dernier, écart particulièrement manifeste au sein des générations montantes. Une telle dissonance ne peut à terme qu'engendrer la frustration, la dégradation de l'image de soi et finalement la démotivation chez ceux qui en font l'expérience.

En définitive, et pour clore ce propos, on retiendra que le phénomène de l'exclusion, loin de se cantonner à des secteurs marginaux de la société comme cela était encore le cas à Genève au début des années 80, paraît aujourd'hui au contraire concerner potentiellement des situations de plus en plus étendues et diversifiées. Ce constat nous conduit à formuler l'hypothèse que le développement de l'exclusion au cours de cette dernière décennie en Suisse aurait découlé d'un processus de précarisation semblant s'étendre aujourd'hui de plus en plus à l'ensemble du corps social – par le biais des mutations de grande échelle à l'œuvre dans les situations et statuts de travail – plutôt qu'il ne se serait traduit par l'émergence d'une fracture sociale, d'une société duale ou à deux vitesses, comme bien des observateurs l'avaient pourtant prédit il y a quelques années aux moments les plus forts de la crise<sup>41</sup>.

---

<sup>41</sup> Cf. par exemple, comme analyses de l'émergence d'une société duale par-delà les mutations socio-économiques en cours, Touraine Alain, « Face à l'exclusion », *Esprit*, n° 2, février 1991, pp. 7-14 ; *idem*, *Critique de la modernité*, Paris : Fayard, 1992, notamment le chapitre « Sorties de la modernité » ; Donzelot Jacques, Roman Joël, « Le déplacement de la question sociale », in Donzelot Jacques (dir.), *Face à l'exclusion : le modèle français*, série Société, Paris : Esprit, 1991 ; Dubet François, Lapeyronnie Didier, *Les quartiers d'exil*, coll. L'Épreuve des faits, Paris : Seuil, 1992.

## Evolution et effets des dispositifs de traitement du chômage et de l'exclusion

Le deuxième enseignement que l'on peut retenir de ce travail concerne l'évolution des dispositifs publics développés à Genève pour faire face à l'extension du chômage et de l'exclusion, leurs conséquences sur les situations des personnes concernées ainsi que leurs effets, positifs ou négatifs, sur les organismes privés d'action sociale comme *Réalise*.

A cet égard, on remarque que le développement de la précarité et de l'exclusion au cours des années 90 en Suisse et à Genève s'est traduit par une profonde crise des dispositifs publics de lutte contre ces phénomènes, rapidement submergés par l'accroissement des demandes qui leur furent formulées. Ainsi, le filet de protection sociale traditionnel mis en place en Suisse, organisé sur les deux niveaux que sont l'assurance chômage, dispensée à Genève par l'Office cantonal de l'emploi (OCE), et l'assistance sociale conditionnelle proposée par l'Hospice Général, se révèle à l'occasion de la crise économique tout à fait inefficace. Notamment, il se montre incapable d'éviter que nombre de personnes, bien souvent aptes à l'exercice d'un emploi et disposant de qualifications professionnelles parfois importantes, ne fassent l'expérience de l'endettement ainsi que de la relégation sociale qu'implique l'entrée dans une situation d'assistance. Cette crise des dispositifs publics de lutte contre l'exclusion, associée au renforcement, au cours des années 90, des critiques portées contre l'Etat social dans les sphères politiques comme dans les principaux médias, entraîne rapidement la nécessité d'une importante réorganisation des politiques publiques. Il devient évident que de nouvelles mesures doivent être introduites au plus vite pour pallier les nombreuses insuffisances du système en place.

C'est dans ce contexte de crise des dispositifs de protection sociale et de montée de l'exclusion que d'importantes restructurations du cadre législatif (réforme de la LACI) et des procédures administratives seront menées aux niveaux fédéral et cantonal, qui déboucheront sur de profondes réformes, dont la principale à Genève sera l'introduction en janvier 1995 du revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS), nouvelle mesure destinée à offrir une autre possibilité que l'assistance publique aux chômeurs sans ressources arrivés en fin de droit. Il nous paraît intéressant de relever au passage que l'on s'est largement appuyé, lors de l'élaboration de cette nouvelle mesure, sur l'expérience de la remise au travail alors déjà pratiquée depuis plus de dix ans par *Réalise*. Le premier responsable nommé à la direction du service du RMCAS sera précisément Eric Etienne, initiateur et premier directeur de *Réalise* ; cela montre encore une fois de manière significative que c'est bien souvent le secteur associatif qui innove et ouvre la voie vers de nouvelles politiques sociales, que l'on soit dans un pays riche ou pauvre<sup>42</sup>.

Pourtant, alors que l'élaboration de ces importantes réformes des politiques publiques aurait préalablement nécessité un large processus de concertation entre les différents acteurs publics et privés impliqués dans la lutte contre l'exclusion, puis une introduction progressive et coordonnée, en réalité, leur définition et leur mise en place

---

<sup>42</sup> L'histoire même du secteur associatif illustre ce phénomène. On peut en effet rappeler ici que l'ensemble des systèmes de protection sociale mis en place en Europe au cours du siècle passé s'est largement inspiré des expériences initiales développées par les coopératives, mutuelles et associations qui ont émergé précocement à l'aube de l'industrialisation dans les domaines de l'épargne, de la consommation, de la solidarité et de l'aide aux pauvres, etc. A cet égard, cf. par exemple Gueslin André, *L'invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes de la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, coll. Economies et sociétés contemporaines, Paris : Economica, 1998 ; Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales (MAUSS), *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*, *Revue du Mauss semestrielle*, n° 11, 1<sup>er</sup> semestre 1998 ; Bidet Eric, *L'économie sociale*, coll. Poche, Paris : Le Monde Editions, 1997.



s'est généralement déroulée dans l'urgence et de manière assez désordonnée. Dans le contexte helvétique, la répartition des prérogatives en matière de politique sociale entre les échelons communal, cantonal et fédéral ne facilite pas une telle concertation. Cela d'autant moins que cette politique relève par tradition d'un côté du domaine social et de la santé et de l'autre de celui de l'économie publique, dont dépend la loi sur le chômage.

En plus de ces incohérences, les modifications des lois ont induit un travail supplémentaire, de nombreuses incertitudes et une importante surcharge du travail administratif pour les opérateurs comme *Réalise*, au détriment du développement des prestations et du suivi des chômeurs accueillis. Il en a manifestement résulté de nombreux effets négatifs, tant pour les principaux bénéficiaires de ces réformes que pour les organismes chargés de leur mise en œuvre. Les incohérences des bases légales contribuent directement à complexifier les situations administratives des exclus, en rendant leur réinsertion encore plus difficile. Sur le terrain, les pertes de temps pour les professionnels tant privés que publics sont énormes.

### **Evolution du public accueilli à *Réalise***

Le dernier enseignement que l'on peut retirer de cette analyse concerne l'évolution du public pris en charge par *Réalise* depuis 1984, comme reflet de l'évolution des profils des personnes exclues du marché de l'emploi à Genève.

On remarquera, à ce niveau, une forte correspondance entre la progression des prestations mises en place par *Réalise* au cours de ces seize dernières années et les transformations parallèles des situations d'exclusion dans le canton. L'action de *Réalise* en faveur des personnes en difficulté face au marché de l'emploi semble ainsi s'être adaptée aux transformations graduelles des profils des populations touchées par le phénomène, ainsi qu'aux besoins présentés par ces dernières. Le public cible accueilli à *Réalise* s'est donc élargi à mesure que l'association a étendu ses prestations, tandis que le phénomène de l'exclusion concernait des situations de plus en plus importantes et complexes dans le canton. L'action de *Réalise* s'est adressée progressivement à des catégories d'exclus plus diversifiées, du fait de la diffusion du phénomène lui-même à de nouveaux secteurs de la société genevoise.

*Réalise* a été parmi les premières associations en Suisse à mettre en place des mesures actives en faveur des personnes rejetées durablement du marché de l'emploi. « L'insertion par l'économie », qui a connu un essor très important en France, ne s'est en effet développée que tardivement en Suisse, essentiellement vers la fin des années 80 en raison de la montée des difficultés socio-économiques dans le pays. La proximité de l'association avec la sphère économique comme avec le monde des exclus de l'emploi, sa volonté par principe de répondre aux besoins présentés par les personnes accueillies plutôt que d'intervenir suivant des critères administratifs préétablis, de même que l'importance et la diversité du réseau de partenaires publics, privés et associatifs qu'elle a tissé au cours de son existence, lui ont permis de détecter tôt l'évolution des difficultés et besoins des exclus de l'emploi. Elle a ainsi pu réagir en conséquence pour tenter de répondre aux nouveaux problèmes qui font surface.

Cette expérience positive montre que face à des problèmes sociaux de plus en plus évolutifs et complexes, le secteur associatif est bien souvent nettement plus à même de répondre aux besoins. En effet, contrairement aux services publics notamment, seul l'associatif peut développer une action rapide, qui limite les effets des incohérences des politiques de l'Etat, n'étant pas entravée par des bases légales ou des règlements d'application le plus souvent très longs à modifier.

## CONCLUSION

Nous n'avons pas abordé dans ce texte les transformations sociales et économiques qui sont à l'origine des problèmes d'exclusion. Toutefois, le fait de ne pas développer ce thème ici ne signifie pas que, tantôt comme acteurs, tantôt comme observateurs des problèmes sociaux, nous nous contentions de porter un regard « réparateur » sur ce que d'aucuns aimeraient se contenter de voir comme les « externalités » du développement économique.

Comme l'a relevé Robert Castel<sup>43</sup>, les termes « marginalisation » et « exclusion » laissent penser, très certainement à tort, à un simple renvoi en périphérie (au sens social) des personnes en difficulté. L'analyse de l'évolution des profils des exclus pris en charge par *Réalise* et leurs tendances récentes révèlent que le problème concerne de toute évidence le cœur de la société, et non seulement une minorité de faibles, de nouveaux « vagabonds », qui serait le lot inévitable de chaque société. Comme nous l'avons montré, si le chômage baisse à Genève depuis deux ans (jusqu'à quand ?), ces statistiques ne doivent pas cacher une évolution inquiétante des formes de précarisation et d'exclusion dans le canton, à l'instar des autres pays du Nord.

Le thème de l'exclusion paraît ainsi renvoyer fondamentalement à la question plus large de la cohésion de nos sociétés. De ce point de vue, le rapport à l'emploi continue de jouer un rôle central dans les processus de socialisation, en Suisse comme ailleurs. Les inégalités, la violence, un environnement écologique dégradé sont d'autres vecteurs d'exclusion et de mise en péril de la cohésion sociale dans d'autres sociétés plus fragilisées. La lutte contre l'exclusion, sous toutes ses formes, constitue ainsi un défi majeur pour qui s'intéresse aux questions de développement, ici comme ailleurs.

L'analyse des profils des personnes prises en charge par *Réalise* semble donc bien illustrer une partie de l'évolution des problèmes d'exclusion à Genève. Compte tenu de sa mission de réinsertion, *Réalise* ne s'adresse cependant pas aux personnes les plus marginalisées, pour qui le retour à l'emploi n'est pas, ou pas encore, un objectif, tant leurs problèmes sociaux ou sanitaires sont importants. Un panorama complet de l'évolution des profils des exclus devrait donc intégrer l'expérience d'autres institutions, à Genève le plus souvent associatives, qui s'adressent spécifiquement aux personnes en grande difficulté.

Arrivés au bout de ces lignes, nous espérons que ce texte a atteint son objectif : illustrer concrètement et sur une période significative les transformations économiques et sociales en cours. Nous souhaitons avoir par ce biais non seulement contribué à alimenter la réflexion sur les méthodes de prises en charge des exclus, à Genève comme ailleurs, mais aussi attiré l'attention du lecteur sur les causes profondes de ces transformations et/ou sur les logiques qui les dirigent. Le danger est en effet trop grand de voir l'ensemble des mesures de lutte contre le chômage et l'exclusion, comme les programmes de la coopération au développement, cantonnées dans un rôle de brancardier sur le champ de bataille de l'économie marchande.

---

<sup>43</sup> Castel Robert, *La métamorphose de la question sociale : une chronique du salariat*, coll. L'Espace du politique, Paris : Fayard, 1995.



## BIBLIOGRAPHIE

- BALAZS Gabrielle, « Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 50, novembre 1983, pp. 68-83.
- BENOIT-GUILBOT Odile, « La recherche d'emploi : stratégies, qualification scolaire ou professionnelle et "qualification sociale" », *Sociologie du travail*, vol. 32, n° 4, 1990, pp. 491-506.
- BERGIER Bertrand, *Les compagnons d'Emmaüs : le social en acte*, Paris : Editions Ouvrières, 1990.
- BIDET Eric, *L'économie sociale*, coll. Poche, Paris : Le Monde Editions, 1997.
- CASTEL Robert, *La métamorphose de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, coll. L'Espace du politique, Paris : Fayard, 1995.
- CHANCELLERIE D'ÉTAT, *Pas de dépendance sociale mais une indépendance économique*, Genève : République et Canton de Genève, décembre 2000.
- CLERC Bernard *et al.*, *La précarité : une réalité genevoise*, publication de l'Hospice Général, Genève, avril 2001.
- DAUTY Françoise, MORIN Marie-Laure, « Entre le travail et l'emploi : la polyvalence des contrats à durée déterminée », *Travail et emploi*, n° 52, 1992.
- DEL COURT Jacques, VAN GINNEKEN Wouter, « Le diagnostic économique de l'emploi et du chômage », *in* RACINE Raymond *et al.*, *L'Europe au-delà du chômage*, coll. Travail et société, Bruxelles : Presses Interuniversitaires Européennes, 1992, pp. 33-42.
- DONZELOT Jacques, ROMAN Joël, « Le déplacement de la question sociale », *in* DONZELOT Jacques (dir.), *Face à l'exclusion : le modèle français*, série Société, Paris : Esprit, 1991.
- DUBAR Claude, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris : Armand Colin, 1991.
- DUBET François, LAPEYRONNIE Didier, *Les quartiers d'exil*, coll. L'Épreuve des faits, Paris : Seuil, 1992.
- ERBES SEGUIN Sabine, *L'emploi, dissonances et défis*, Paris : L'Harmattan, 1994.
- FLORENS Jean-Pierre *et al.*, « Durée de chômage et transition sur le marché du travail », *Sociologie du travail*, vol. 32, n° 4, 1990, pp. 439-468.
- FLÜCKIGER Yves, « La population des bas salaires et des working poor en Suisse », *in* Wagner Antonin *et al.*, *Comprendre la pauvreté, pour mieux la combattre*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique, 1999, pp. 247-275.
- FONTELA Emilio, « Perspective à long terme de la croissance et de l'emploi », *in* ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES, *Les sociétés de l'OCDE en transition : l'avenir du travail et des loisirs*, Paris : OCDE, 1994, pp. 27-48.
- FOURCADE Bernard, « L'évolution des situations d'emploi particulières de 1945 à 1990 », *Travail et emploi*, n° 52, 1992.
- GARFINKEL Harold, « Conditions of Successful Degradation Ceremonies », *American Journal of Sociology*, n° 61, mars 1956.
- GAULEJAC Vincent (DE), *La névrose de classe : trajectoires sociales et conflit d'identité*, coll. Rencontres dialectiques, Paris : Hommes et Groupes, 1987.

- GAULEJAC Vincent (DE), TABOADA-LEONETTI Isabel, *La lutte des places*, coll. Reconnaissance, Paris : Hommes et Perspectives, 1994.
- GAZIER Bernard, « L'employabilité : brève radiographie d'un concept en mutation », *Sociologie du travail*, vol. 32, n° 4, 1990, pp. 575-584.
- GUESLIN André, *L'invention de l'économie sociale : idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes de la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, coll. Economies et sociétés contemporaines, Paris : Economica, 1998.
- HIERNAUX Jean-Pierre *et al.*, *Travail : ras le bol ? jouissance ? Le travail vu par des jeunes travailleurs et chômeurs*, Bruxelles : Vie Ouvrière, 1986.
- LALIVE D'EPINAY Christian, *Les Suisses et le travail : des certitudes du passé aux interrogations de l'avenir*, Lausanne : Réalités Sociales, 1990, pp. 85-99.
- LEBAUBE Alain, *L'emploi en miettes*, coll. Mutations, Paris : Hachette, 1988.
- LEDROUT Raymond, *Sociologie du chômage*, Paris : Presses Universitaires de France, 1966.
- LIECHTI Anne *et al.*, *Les working poor en Suisse : ils sont pauvres et pourtant ils travaillent*, Lucerne : Caritas-Suisse, 1998.
- MESSU Michel, *Les assistés sociaux : analyse identitaire d'un groupe social*, coll. Pratiques sociales, Toulouse : Privat, 1991.
- OGIEN Ruwen, KATUSZEWSKI Jacques, « Les carrières du pauvre », *Economie et humanisme*, n° 254, juillet-août 1980, pp. 44-53.
- ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES, *Etudes économiques 1985-1986*, Paris : OCDE, 1986.
- PAUGAM Serge, *La disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, coll. Sociologies, Paris : Presses Universitaires de France, 1991.
- , *La société française et ses pauvres : l'expérience du revenu minimum d'insertion*, coll. Recherches politiques, Paris : Presses Universitaires de France, 1993.
- , *Le salarié de la précarité*, Paris : Presses Universitaires de France, 1999.
- PISSART Françoise, PONCELET Marc, VOISIN Michel, « Vivre en chômage : l'installation des jeunes sans emploi dans la vie adulte », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 4, 1990, pp. 573-590.
- MOUVEMENT ANTI-UTILITARISTE DANS LES SCIENCES SOCIALES (MAUSS), *Une seule solution, l'association ? Socio-économie du fait associatif*, *Revue du Mauss semestrielle*, n° 11, 1<sup>er</sup> semestre 1998.
- RIFFAULT Hélène, « Les Européens et la valeur travail », *Futuribles*, numéro spécial, n° 200, juillet-août 1995, pp. 25-46.
- SALAI Robert, « Le chômage, un phénomène de file d'attente », *Economie et statistique*, n° 123, juillet 1980.
- SERVICE D'ACTION SOCIALE, CREDIS, *Les consultants de l'Hospice Général assistés en 1978*, publication de l'Hospice Général, Genève, 1979.
- SUE Roger, « Significations sociales du travail », in RACINE Raymond *et al.*, *L'Europe au-delà du chômage*, coll. Travail et société, Bruxelles : Presses Interuniversitaires Européennes, 1992, pp. 118-129.
- THELOT Claude, « Emploi et chômage : l'éclatement », *Economie et statistique*, n° 193-194, novembre-décembre 1986.
- TOURAIN Alain, *Critique de la modernité*, Paris : Fayard, 1992.

–, « Face à l'exclusion », *Esprit*, n° 2, février 1991, pp. 7-14.

WAGNER Antonin, « Evolution récente des politiques sociales en Suisse : d'une politique de distribution à une politique de participation », in FRAGNIERE Jean-Pierre (dir.), *L'action sociale demain*, Lausanne : Réalités Sociales, 1988, pp. 77-92.

WEBER Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, coll. Agora, Paris : Plon, 1967.



## COLLECTION ITINÉRAIRES

### Notes et travaux

- N° 58 *Prétextes anthropologiques IV*  
Textes réunis et édités par  
Y. DROZ, A. MONSUTTI et G. RIST (2001, 91 p.) CHF 12.–
- N° 57 *Le défi social du développement. Notes critiques*  
Christian COMELIAU (2000, 32 p.) CHF 5.–
- N° 56 *Modernisation agraire, oligarchies et mouvements paysans au Brésil.*  
*Une évaluation historique*  
Jacky BUFFET (2000, 34 p.) CHF 12.–
- N° 55 *Prétextes anthropologiques III*  
Textes réunis et édités par Y. DROZ et G. RIST (2000, 119 p.) CHF 12.–
- N° 54 *Propriété intellectuelle. Quels enjeux pour les pays en développement ? (...)*  
Dossier de l'Annuaire Suisse-Tiers Monde 1998 (1999, 116 p.) CHF 12.–
- N° 53 *Prétextes anthropologiques II*  
Textes réunis et édités par Y. DROZ et G. RIST (1999, 97 p.) CHF 12.–
- N° 52 *De la monoculture de la vache à l'autoexploitation.*  
*Quelle économie pour quelle agriculture ?*  
Yvan DROZ (1998, 63 p.) CHF 12.–
- N° 51 *Prétextes anthropologiques*  
Textes réunis par Gilbert RIST et Yvan DROZ (1998, 91 p.) CHF 12.–
- N° 50 *Investissements éthiques et solidaires – Le cas de la Suisse*  
Kristin BARSTAD (1998, 75 p.) CHF 12.–
- N° 49 *Socio-anthropologie de la décentralisation en milieu rural africain.*  
*Bibliographie sélective et commentée*  
Jean-Pierre JACOB, Giorgio BLUNDO (1997, 118 p.) CHF 12.–
- N° 48 *L'apport de la diaspora au renouveau vietnamien. Les Vietnamiens de Suisse*  
Bertrand LAMON (1997, 102 p.) CHF 12.–
- N° 47 *Démocratie et nouvelles formes de légitimation en Afrique.*  
*Les Conférences nationales du Bénin et du Togo*  
Sous la direction de Jean ZIEGLER (1997, 50 p.) CHF 12.–
- N° 46 *Feeding Asia in the Next Century*  
C. AUBERT, G. ETIENNE, J.-L. MAURER (1996, 72 p.) CHF 12.–
- N° 45 *Développement rural et libéralisation économique en Inde.*  
*Le cas de l'Etat d'Orissa*  
Marie THORND AHL (1996, 89 p.) CHF 12.–
- N° 44 *Comment mieux coopérer avec le Brésil ?*  
*Aide des ONG et relations économiques de la Suisse*  
Gérard PERROULAZ, Serge GHINET (1995, 58 p.) CHF 12.–
- N° 43 *From Bonafide Citizens to Unwanted Clandestines :*  
*Nepali Refugees from Bhutan*  
Rebeka MARTENSEN (1995, 76 p.) CHF 15.–
- N° 42 *Réseaux et stratégies migratoires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.*  
*Histoire de vie d'un migrant*  
Prosper KAMBIRE (1994, 82 p.) CHF 12.–



- N° 41 *Questions de « genre » ? Réflexions autour des rapports sociaux de sexe dans l'emploi et dans l'institution*  
Yvonne PREISWERK et al. (1994, 98 p.) CHF 8.–
- N° 40 *Guide d'approche des institutions locales (GAIL). Méthodologie d'étude des acteurs locaux dans le monde rural*  
Jean-Pierre JACOB et al. (1994, 40 p.) CHF 10.–
- N° 39 *El rol de las mujeres en las estrategias de subsistencia: el caso del Ecuador*  
Jessica LOPEZ PINTO (1993, 63 p.) CHF 8.–

### Etudes du développement

- N° 14 *Sphère financière contre économie réelle. Le cas de la crise financière thaïlandaise*  
Olivier CASSARD (2001, 81 p.)
- N° 13 *Une greffe de l'Etat inédite. Le clan corse, de la segmentarité à la décentralisation*  
Charaf ABDESSEMED (2000, 55 p.) CHF 12.–
- N° 12 *« Ecotourisme » ou « tourisme durable » entre la théorie et la pratique. Principes déclarés et arguments publicitaires en Amazonie*  
Dorothy Julia PREZZA (2000, 86 p.) CHF 12.–
- N° 11 *Género, ajuste estructural y trabajo : Análisis a través del Banco Mundial y del caso del Perú, Lima 1986-1993*  
Roxana ORUE (1998, 115 p.) CHF 12.–
- N° 10 *The Andean Cocaine Industry : A Maze with no Way out? Failures of the U.S.' « War on Drugs »*  
Vanessa PEAT (1998, 77 p.) CHF 12.–
- N° 9 *Secteur informel et politiques publiques en Afrique. Acteurs et conceptions*  
Marie-Joséphine NSENGIYUMVA (1996, 73 p.) CHF 12.–
- N° 8 *Les éleveurs, l'Etat et les agriculteurs au Burkina Faso. L'exemple de la région du centre-ouest*  
Yves DELISLE (1996, 79 p.) CHF 12.–
- N° 7 *Niños y jóvenes en situación de calle espacio y campo social. Ciudad de Córdoba, Argentina*  
Patricia MAZZINI (1996, 178 p.) CHF 12.–
- N° 6 *Le secret de l'unité de santé. Les agents de santé de base et les matrones en Guinée-Bissau*  
Mary-Josée BURNIER (1993, 109 p.) CHF 12.–
- N° 5 *Agriculture de subsistance et technologie appropriée. Impact de l'ICTA à Quesada, Guatemala*  
Ileana VALENZUELA (1991, 180 p.) CHF 12.–
- N° 4 *Les jardins de la sécheresse. Tamazalak versant ouest de l'Aïr*  
Ulrike MIX (1988, 135 p.) CHF 5.–

### Pratique et réflexion

- N° 9 *La démarche d'appui institutionnel au secteur de la santé. Programme médico-sanitaire bénino-suisse*  
Valérie BOULLOUDANI (1998, 77 p.) CHF 12.–
- N° 8 *L'entreprise coopérative et de type coopératif : pour une analyse économique hétérodoxe*  
Souleymane SOULAMA (1997, 36 p.) CHF 10.–

- N° 7 *Le système de Programmation – Suivi – Evaluation (PSE) dans une démarche d'appui institutionnel*  
D. FINO, S. GUINET, C. DUNAND, P. UVIN (1996, 77 p.) CHF 12.–
- N° 6 *Démarche d'appui institutionnel. De l'analyse des acteurs à un processus de renforcement institutionnel*  
D. FINO et S. GHINET (1995, 57 p.) CHF 8.–
- N° 5 *L'appui institutionnel au Niger. Résultats d'un atelier de réflexion*  
Peter UVIN et al. (1994, 60 p.) CHF 8.–

### **Leçons inaugurales**

- N° 8 *Croissance, mondialisation et pauvreté. Eléments du débat et perspectives d'avenir*  
Kemal DERVIS (2000, 9 p.) CHF 2.–
- N° 7 *Chine trois fois muette. De la place de la Chine dans le monde d'aujourd'hui*  
Jean François BILLETER (2000, 36 p.) CHF 5.–
- N° 6 *Les droits de l'homme : frein ou moteur au développement ?*  
François A. DE VARGAS (1999, 23 p.) CHF 5.–
- N° 5 *Enjeux de la mondialisation à la veille du III<sup>e</sup> millénaire*  
Rubens RICUPERO (1998, 12 p.) CHF 5.–
- N° 4 *La pratique de la gouvernance pour un monde responsable et solidaire (...)*  
Pierre CALAME (1996, 17 p.) CHF 5.–
- N° 3 *« Refonder » l'économie politique*  
George CORM (1995, 23 p.) CHF 5.–
- N° 2 *Les défis conceptuels de la mondialisation*  
Maurice BERTRAND (1994, 14 p.) CHF 5.–
- N° 1 *Développement et environnement. Humaniser l'homme ou répudier le soleil*  
Joseph KI-ZERBO (1994, 17 p.) CHF 5.–